



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de la Commission permanente de l'éducation

Le mardi 28 avril 2009 — Vol. 41 N° 6

Étude des crédits du ministère de l'Éducation, du Loisir
et du Sport (4): volets Éducation préscolaire et enseignement
primaire et secondaire, et Formation professionnelle

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Yvon Vallières**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

| | |
|--|-----------|
| Débats de l'Assemblée | 145,00 \$ |
| Débats des commissions parlementaires | 500,00 \$ |
| Pour une commission en particulier: | |
| Commission de l'administration publique | 75,00 \$ |
| Commission des affaires sociales | 75,00 \$ |
| Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation | 25,00 \$ |
| Commission de l'aménagement du territoire | 100,00 \$ |
| Commission de l'Assemblée nationale | 5,00 \$ |
| Commission de la culture | 25,00 \$ |
| Commission de l'économie et du travail | 100,00 \$ |
| Commission de l'éducation | 75,00 \$ |
| Commission des finances publiques | 75,00 \$ |
| Commission des institutions | 100,00 \$ |
| Commission des transports et de l'environnement | 100,00 \$ |
| Index (une session, Assemblée et commissions) | 30,00 \$ |

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'éducation

Le mardi 28 avril 2009 — Vol. 41 N° 6

Table des matières

| | |
|---|----|
| Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire | |
| Discussion générale (suite) | 1 |
| Tarification des services | 1 |
| Taux d'absentéisme des enseignants | 1 |
| Exode des enseignants vers l'Ontario | 1 |
| Rétention des jeunes enseignants | 2 |
| Classes multiniveaux | 2 |
| Recrutement d'enseignants masculins | 2 |
| Taux d'absentéisme des enseignants (suite) | 2 |
| Exode des enseignants vers l'Ontario (suite) | 3 |
| Classes multiniveaux (suite) | 3 |
| Rétention des jeunes enseignants (suite) | 3 |
| Recrutement d'enseignants masculins (suite) | 3 |
| Activités culturelles et sportives | 4 |
| Projet intégrateur | 5 |
| Plan d'action pour l'amélioration du français (suite) | 6 |
| Utilisation de l'ordinateur au primaire pour contrer le décrochage scolaire (suite) | 7 |
| Statut juridique des écoles | 8 |
| Utilisation de l'ordinateur au primaire pour contrer le décrochage scolaire (suite) | 9 |
| Statut juridique des écoles (suite) | 9 |
| Services de garde en milieu scolaire | 10 |
| Plan d'action sur la lecture à l'école | 11 |
| Cahiers pédagogiques produits par le Club de hockey Canadien | 12 |
| Plan d'action sur la lecture à l'école (suite) | 12 |
| Cahiers pédagogiques produits par le Club de hockey Canadien (suite) | 13 |
| Programme d'embellissement des cours d'école | 13 |
| Remarques finales | 16 |
| M. Pierre Curzi | 16 |
| Mme Michelle Courchesne | 17 |
| Adoption des crédits | 18 |
| Formation professionnelle | 18 |
| Discussion générale | 18 |
| Mesures afin d'encourager et de favoriser la transition vers la formation professionnelle | 18 |
| Plan de rapprochement de la formation professionnelle et technique | 20 |
| Reconnaissance des diplômes et des compétences des immigrants | 21 |
| Formation adaptée aux perspectives d'emploi | 23 |
| Programmes d'études en santé et services sociaux | 24 |
| Soutien et concertation | 25 |
| Adoption des crédits | 26 |
| Documents déposés | 26 |

Autres intervenants

M. Pierre Marsan, président

Mme Francine Charbonneau

Mme Stéphanie Vallée

M. Gérard Deltell

M. Michel Pigeon

M. Patrick Huot

Mme Noëlla Champagne

M. Daniel Bernard

Mme Lucie Charlebois

Note de l'éditeur: Les crédits du volet Loisir et sport du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ont été étudiés à la Commission de l'aménagement du territoire le 30 avril 2009.

Le mardi 28 avril 2009 — Vol. 41 N° 6

**Étude des crédits du ministère de l'Éducation,
du Loisir et du Sport (4): volets Éducation préscolaire et
enseignement primaire et secondaire, et Formation professionnelle**

(Neuf heures trente minutes)

Le Président (M. Marsan): À l'ordre, s'il vous plaît! Je déclare la séance de la Commission de l'éducation ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir fermer la sonnerie de leurs téléphones cellulaires.

La commission est réunie afin de poursuivre l'étude des crédits budgétaires du volet Éducation primaire et secondaire du portefeuille Éducation, Loisir et Sport, et ça, pour l'année financière 2009-2010, pour une durée de deux heures. Par la suite, la commission étudiera le volet Formation professionnelle, pour une heure.

Nous allons reprendre la période d'échange sur le volet Éducation primaire et secondaire. Nous disposons, cet avant-midi, d'une période de deux heures qu'il est convenu de répartir en blocs de 20 minutes, comprenant les questions et les réponses, en alternant entre l'opposition et le gouvernement. Il reste un bloc de 15 minutes au porte-parole du deuxième groupe de l'opposition. Et je céderais maintenant la parole à un représentant de l'opposition officielle, en l'occurrence... Juste un instant. Oui, est-ce que...

Avant de vous céder la parole, M. le député, je vais demander à la secrétaire s'il y a des changements dans les gens qui participent à la commission.

La Secrétaire: Oui, M. le Président. Mme St-Amand (Trois-Rivières) est remplacée par Mme Charlebois (Soulanges).

**Éducation préscolaire et enseignement
primaire et secondaire**

Discussion générale (suite)

Le Président (M. Marsan): Je vous remercie beaucoup. Alors, nous allons procéder au premier échange avec le bloc de l'opposition officielle, et je reconnais M. le député de Borduas.

Tarifification des services

M. Curzi: Merci, M. le Président. Bonjour à tout le monde, bonne semaine à tous, qui débute, dans notre cas. M. le Président, je voudrais commencer avec une question précise sur l'impact de la politique publique de financement des services publics. On voit que, dans le cas de l'éducation, il y a relativement peu de tarifs, mais il y a quand même une partie de tarification dans les revenus et dans le budget de l'éducation primaire et secondaire. Il y en a un certain nombre qui sont ici, là, le tableau 11, qui finalement totalise, pour l'année 2007-2008 — ça s'arrête là, le tableau — à 796 millions, hein, de revenus tarifaires.

Alors, évidemment, la question se pose, je sais qu'il y a une date qui est plus tard, qui est en 2010, mais

la question se pose, c'est: Est-ce qu'il y a de ces tarifs? Je sais que les tarifs de... certains tarifs ont été protégés. Ma question était de savoir quels sont, parmi ces tarifs-là, ceux qui risquent d'être indexés ou augmentés. En particulier, bien, il y a les services de garde qui...

Une voix: ...scolaire.

M. Curzi: Hein? En milieu scolaire, oui. Bien, enfin, la question se pose: Est-ce qu'il y a des tarifs qui vont être augmentés? Vont-ils être indexés? Est-ce que le montant que ça constitue sera à peu près du même ordre dans le budget? Voilà.

Le Président (M. Marsan): Alors, Mme la ministre de l'Éducation.

Mme Courchesne: Alors, M. le Président, non, il n'y a pas d'augmentation de tarifs dans le réseau scolaire primaire et secondaire. Le réseau de services de garde, il suit toujours le réseau des CPE. Donc, il n'y a pas d'augmentation de tarif dans les CPE, il n'y a pas d'augmentation de tarifs dans les services de garde en milieu scolaire.

Le Président (M. Marsan): Merci.

M. Curzi: ...sont parfaits. Merci.

Le Président (M. Marsan): M. le député de Borduas.

Taux d'absentéisme des enseignants

M. Curzi: Voilà qui règle un cas facilement. Je voulais aborder, M. le Président, ensuite un ensemble de conditions qui font que la situation peut être difficile. Parmi ces conditions-là, il y a tout ce qui touche aux enseignants. Il y a actuellement plusieurs problèmes qui sont liés à l'absentéisme dans les commissions scolaires. Le taux d'absentéisme est assez élevé, et, au cours des deux dernières années, le taux a grimpé, nous dit-on, à 3,35 %, ce qui est un sommet depuis les années 2000. Et ce taux d'absentéisme là s'est traduit par, ma foi, 397 553 jours d'assurance salaire, ce qui totalise un coût, pour le ministère de l'Éducation, de l'ordre de 85 millions. C'est considérable. Ça, c'est une des choses: l'absentéisme augmente, et ça semble être une tendance un petit peu lourde.

Exode des enseignants vers l'Ontario

L'autre problème auquel on est confronté, qui est assez surprenant, dans le fond, c'est l'exode des professeurs vers l'Ontario. Ce nombre-là, en 10 ans, a augmenté, ici, on dit, de 50 %, il serait rendu à... passant de 1 868 à 2 775. Il semble que le transfert... pour les chiffres, ce que j'ai comme chiffres, c'est de 1 868 à 2 775 sur 10 ans.

Mme Courchesne: ...10 ans.

M. Curzi: Bien, en 10 ans, en 10 ans, le nombre, en 10 ans. Bon. Il semble que ce soit lié au fait qu'il y a plusieurs professeurs qui font de la suppléance, donc, à l'espèce de précarité que plusieurs retrouvent dans notre système d'emploi des professeurs. Il semble aussi que le fait que les gens soient mieux payés, ce soit un des facteurs importants, puis ça semble... c'est un facteur important. Le salaire moyen des enseignants québécois était de 55 000 \$, en 2004-2005, comparativement à 71 000 \$. 2004-2005, quand même, ça date. J'imagine que la proportion est sensiblement la même. C'est des chiffres qui sont difficiles à évaluer, mais c'est clair qu'il y a un écart important qui favorise l'Ontario. Ça, c'est une autre des raisons.

Rétention des jeunes enseignants

L'autre problème, et ça, je l'ai entendu aussi assez régulièrement lorsque j'ai rencontré des professeurs, c'est qu'il y a beaucoup de jeunes enseignants. Et le chiffre est assez... assez inquiétant. On dit qu'il y aurait un professeur jeune sur cinq, donc, 20 % de l'effectif des jeunes professeurs qui désertent la profession dès le début. Il y a plusieurs raisons à cela, mais c'est une situation qui est préoccupante. Bon. Il y a aussi d'autres problèmes. Je les accumule parce que ce sont des problèmes qui semblent se conjuguer, en quelque sorte.

Classes multiniveaux

Au cours des quatre dernières années, le nombre de classes multiprogrammes, multiniveaux, a connu une grosse augmentation. Et il semble qu'une des raisons pour cette augmentation, cette recrudescence, ce soit aussi pour des raisons économiques. Ce serait une façon d'obtenir, si je comprends bien, un meilleur financement, parce qu'il y a des programmes spécifiques pour les classes multiprogrammes, donc on favoriserait cette mesure-là plutôt que d'autres.

Recrutement d'enseignants masculins

Et enfin... ou enfin ou en même temps, parmi ces gens qui décrochent, parmi, j'imagine, les gens qui sont absents, parmi ceux qui s'en vont vers l'Ontario, il y a beaucoup d'enseignants qui sont des professeurs mâles, c'est-à-dire donc qu'il y a des professeurs masculins qui quittent les écoles. Quand on sait ce que l'identification peut représenter comme facteur de rétention à l'école et à quel point ça peut être important pour des jeunes garçons que d'avoir un modèle qui soit masculin, alors que peut-être, dans la vie, ils en sont... En tout cas, peu importe, il semble que ce soit un facteur important, tout le monde le reconnaît. Ça aussi, ça m'inquiète.

Alors donc, j'ai plusieurs questions, parce que c'est un ensemble de faits qui s'accumulent. Et, moi, je voulais savoir comment la ministre va contrer ce phénomène-là, celui de l'absentéisme, comment elle va favoriser la rétention des professeurs et empêcher leur exode vers l'Ontario, quelles sont les mesures de soutien, d'accueil, de développement pour tout ce qui est empêcher le décrochage des professeurs, des jeunes professeurs. Et, bien, aussi, poser la question sur le ratio maître-élèves: Est-ce que ça va être

un facteur aggravant qui va multiplier les classes multiprogrammes? Et est-ce qu'il y a des règles habituellement qui régissent ça, les classes de multiniveaux? Et comment va-t-elle favoriser et inciter des hommes à devenir des enseignants? Il y a donc cet ensemble de questions là, que je pourrai détailler, mais il me semble qu'ils ont tendance à se recouper.

Autre problème, qui est transversal, oui, c'est ça, c'est un problème qui est une compétence transversale, c'est évidemment les nouvelles politiques pour essayer d'évaluer l'apprentissage à l'intérieur du développement des compétences. On entend parler de ça beaucoup aussi quand on rencontre les professeurs. Et là je ne sais pas trop, c'est un petit peu mêlé, il y a des gens qui disent que c'est une très mauvaise idée d'évaluer les connaissances. D'autres disent: C'est nécessaire.

J'aimerais entendre la ministre me parler, nous faire un peu le bilan de cette révision de programmes là, puisqu'elle a décidé d'exiger l'évaluation des apprentissages. Alors, quel est l'échéancier pour cela? Et quel est son bilan de la révision de la politique d'évaluation des apprentissages? Alors, c'est un bouquet de questions que j'adresse à la ministre.

Une voix: Une fleur.

M. Curzi: Pardon? Oui... Ah bien! Je vais lui faire une fleur, évidemment. Mais il me semble que ces questions-là se recouper et c'est la raison pour laquelle j'ai voulu, M. le Président, les regrouper.

● (9 h 40) ●

Le Président (M. Marsan): Alors, Mme la ministre de l'Éducation, la parole est à vous.

Mme Courchesne: Alors, M. le Président, je vous dis bien le bonjour et vous souhaite une bonne semaine, de même qu'à tous mes collègues parlementaires des deux côtés de la Chambre.

M. le Président, le député de Borduas parle d'un bouquet. Est-ce un bouquet ou une bouillabaisse? C'est difficile de répondre. Il y a des questions très sérieuses dans les propos du député de Borduas et qui méritent très certainement de nuancer. Je comprends que le député de Borduas a fait bon escient de ses consultations auprès du monde syndical. Je retrouve tout à fait les argumentaires de nos partenaires que sont les syndicats. Mais je voudrais quand même ajuster un certain nombre d'informations et nuancer les perceptions par rapport aux questions qui sont posées.

Taux d'absentéisme des enseignants (suite)

Si on regarde le taux d'absentéisme, d'abord il faut se dire qu'il y a plus d'enseignants aujourd'hui qu'il y en avait en 2000. Donc, s'il y a plus d'enseignants aujourd'hui qu'il y en avait, par exemple, à l'an 2000 — parce que mon année de référence sera 2000 — c'est normal que, dans une organisation, il y ait un pourcentage d'absentéisme plus élevé s'il y a plus d'enseignants. C'est pour ça que, moi, M. le Président, j'aurai comme base de comparaison le pourcentage de jours d'absence en assurance salaire sur le total des jours d'enseignement. Et, si je vais de 2000-2001 à aujourd'hui, 2007-2008, il y a un zéro augmentation, c'est-à-dire qu'en 2000-2001 il y

avait 3,1 % de jours d'absence en assurance salaire sur le total des jours d'enseignement puis, en 2007-2008, qui sont les derniers chiffres, nous avons 3 %, et, entre les deux, ça varie de 3,1 % à 3 %. Le plus bas taux a été en 2002-2003 et 2004-2005 avec 2,9 %. Donc, aucune différence significative par rapport à cette augmentation.

Exode des enseignants vers l'Ontario (suite)

Pour ce qui est de l'exode vers l'Ontario, je nous invite tous à beaucoup, beaucoup, beaucoup de prudence. D'abord, ce phénomène-là, il s'observe très, très, très majoritairement dans l'Outaouais, beaucoup plus que dans le reste de la province, et il s'observe davantage dans les commissions scolaires anglophones que francophones, cela va de soi, pour une question de langue.

En Outaouais, un des phénomènes, c'est qu'il y a beaucoup de jeunes de langue anglaise qui vont étudier les sciences de l'éducation à l'Université d'Ottawa ou de Carleton, donc, jusqu'à ce jour, avant l'entente avec l'Ontario sur la mobilité de la main-d'oeuvre, n'avaient pas de brevet d'enseignement pour venir enseigner au Québec s'ils étudient à Ottawa ou Carleton, donc préfèrent l'Ontario pour éviter de devoir faire des formations d'appoint qui durent à peu près 11 à 12... 11 mois... 10 à 11 mois, pour avoir le brevet de pédagogie, donc font le choix de rester en Ontario, et majoritairement anglophone, donc aucune barrière de langue.

Classes multiniveaux (suite)

Je vais aller plutôt sur les classes multiniveaux. Ce n'est pas pour une question de financement, M. le Président, qu'il y a une augmentation des classes multiniveaux, c'est franchement principalement à cause d'une baisse démographique, même dans les centres urbains.

Par exemple, si je prends la commission scolaire de Laval, que je connais très, très, très bien, il y a une légère hausse des classes multiniveaux parce qu'il y a des années où le taux de natalité a été vraiment très bas et donc on n'avait pas suffisamment d'enfants pour faire, par exemple, deux classes de quatrième année. Alors, on a une classe de quatrième année pleine, mais il en reste peut-être 15, enfants, dans cette école-là, et là on est obligés de faire un multiniveaux, 15 quatrième ou 14 cinquième, là, parce que... Nous, à Laval, notre ratio est plutôt haut, nous voulons le baisser, mais... donc, parce que ce sont majoritairement des classes de 28, 29, donc c'est l'explication.

Et, si on regarde en régions plus éloignées, on a le même phénomène qui est lié à la baisse démographique. Mais, M. le Président, soyons aussi très prudents, parce qu'avec le taux de natalité qui est passé de 1,4 à 1,7, moi, j'invite, encore une fois, les commissions scolaires à être très, très, très prudentes dans les décisions qu'elles vont prendre, parce qu'à moyen terme on va retrouver des classes pleines, monsieur, et des écoles pleines, M. le Président.

Rétention des jeunes enseignants (suite)

Pour ce qui est de l'exode des jeunes enseignantes, effectivement il y a lieu d'être préoccupé. Il y a lieu d'être préoccupé. Et je pense qu'il y a un lien entre l'exode des jeunes et le nombre d'enfants en difficulté d'apprentissage

ou en trouble de comportement dans les classes et des jeunes enseignantes qui n'ont pas nécessairement ni l'expérience ni toute la formation, mais surtout n'avaient pas, jusqu'à ce jour, tout le soutien requis. Et je répète, M. le Président, n'en déplaise au député de Borduas, que c'est une conséquence directe de la mise à la retraite des 1 200 professionnels spécialisés dans le secteur de l'enseignement et de l'éducation. Parce que les orthopédagogues, les psychoéducateurs, les psychologues doivent être en soutien justement à ces enseignants qui ont des enfants en difficulté.

J'ajouterai, M. le Président, que, dans le plan d'action sur les enfants en difficulté de juin, nous avions dit que nous allions définir des balises, à la demande des syndicats d'ailleurs, sur le pourcentage ou le nombre d'enfants en difficulté par classe. Nous allons énoncer, d'ici quelques semaines, des guides ou balises à cet égard-là parce qu'il y a... Je répète et j'ai toujours été convaincue de cela, 15 enfants en difficulté dans une seule classe, 10 enfants en difficulté dans une seule classe, pour une jeune enseignante qui vient de graduer, ça n'a pas de bon sens. Ça n'a tout simplement pas de bon sens. Alors, c'est sûr qu'il y a eu des découragements, à cet égard-là, devant la lourdeur de la tâche. Je suis très sensible à ces questions-là, et on travaille très fort avec les commissions scolaires pour augmenter le taux de rétention.

Recrutement d'enseignants masculins (suite)

Autre sujet de préoccupation important, c'est effectivement le fait qu'il n'y ait pas suffisamment d'enseignants masculins dans les classes du primaire notamment. Je suis en désaccord avec ça, je suis préoccupée par ce phénomène-là, ce qui veut donc dire qu'il y a aussi des métiers... en fait, c'est en train de devenir un métier non traditionnel pour les hommes, au niveau primaire.

Alors, il va falloir faire des campagnes de sensibilisation. Il va falloir travailler de la même façon avec les jeunes garçons du secondaire, du cégep, qu'on l'a fait pour les femmes, pour que les femmes aient accès à des métiers non traditionnels féminins. Moi, je trouve que c'est un bel exemple: a contrario de ce qu'on a vécu dans la situation des femmes, on le vit maintenant chez les hommes. On pourrait dire la même chose pour le métier d'infirmière, par exemple, il y a très peu d'hommes qui sont infirmiers, très peu d'hommes qui sont enseignants. Alors, je pense qu'on a effectivement des efforts d'information, de sensibilisation sur ce...

Et ça passe par la revalorisation du métier d'enseignant aussi, ça passe par cette nécessité-là et comment le faire. Comment le faire? C'est une bonne question. La Fédération des commissions scolaires ou les gens du milieu de l'éducation proposent des campagnes de publicité. Je l'ai déjà dit, moi, je suis assez réticente. Je ne dis pas qu'on n'en fera pas. Mais une campagne de publicité, ça coûte beaucoup, beaucoup d'argent et ça prend des années avant de changer les comportements. Alors, encore une fois, je crois que...

Par contre, ce qu'on peut faire avec facilité, c'est, dans les salons de l'emploi, dans les visites... Nous, on peut, au ministère, orienter les sensibilisations des métiers pour les jeunes. Donc, on devrait et on doit mettre en priorité, par exemple, ce besoin pour les

garçons d'accéder à des emplois d'enseignants, y compris au niveau primaire. Alors, je pense que la promotion, l'information, la sensibilisation, les salons de l'emploi, les tournées...

On fait des tournées dans les écoles pour aller parler des métiers d'avenir. Bien, il faudra que le métier d'enseignant soit un métier d'avenir parce que, de toute façon, il y a encore beaucoup d'enseignants qui vont prendre leur retraite d'ici cinq ans, cinq à sept ans, beaucoup. En fait, des gens de mon âge vont prendre leur retraite. Alors, faisons la tournée des écoles puis faisons la promotion du métier d'enseignant pour les jeunes hommes dans les écoles primaires et secondaires du Québec.

● (9 h 50) ●

Le Président (M. Marsan): Alors, M. le député de Borduas, il vous reste deux minutes.

M. Curzi: Il me reste combien?

Le Président (M. Marsan): Deux minutes.

M. Curzi: Ah, là, c'est absurde! Est-ce qu'il y a...

Mme Courchesne: ...

M. Curzi: Oui, l'évaluation des connaissances.

Mme Courchesne: Deux minutes, c'est très court, M. le Président, pour parler d'un sujet aussi important que l'évaluation, honnêtement. J'y reviendrai.

M. Curzi: Bien, c'est parce que je pense qu'on risque de ne pas pouvoir revenir beaucoup, si je comprends bien. On a 45 minutes pour... et donc 20 minutes viennent déjà d'être écoulées, c'est ça?

Le Président (M. Marsan): Ou presque, oui.

M. Curzi: Oui. Bien, je voulais parler...

Le Président (M. Marsan): Alors, M. le député de Borduas.

M. Curzi: Moi aussi, c'est trop court, parce que ma question portait sur l'enseignement des arts, c'est un sujet qui m'intéresse particulièrement. Mais là, je comprends qu'il n'y aura pas de temps de réponse, je ne sais pas trop.

Une voix: ...

Activités culturelles et sportives

M. Curzi: Oui? Je peux poser la question. Bien, en fait, il y a deux choses. Il y a le programme Ça bouge après l'école qui a été aboli par le Parti libéral qui l'avait jugé trop coûteux. Ensuite, en 2007, là, on voulait ajouter une heure de parascolaire par jour. En 2008, ce n'était plus une heure de parascolaire, c'était bonifier l'offre d'activités parascolaires. Finalement, il n'y a rien dans le dernier budget, là-dessus. Je dis ça, d'un côté. Puis on sait que c'est un facteur de persévérance scolaire. Alors ça, c'est une première question.

L'autre question, c'est un autre facteur plus important, à mon sens... bien, pas plus important, mais

aussi important, de persévérance scolaire, c'est l'enseignement des arts. Et là il y a eu des actions qui ont été posées. Là, maintenant, ça se détaille, là. Au primaire, il y a deux disciplines qui sont enseignées de première à sixième, on peut poursuivre une des deux disciplines. Premier cycle du secondaire, une des quatre disciplines, pour une durée de 200 heures. Au deuxième cycle, il y a 50 heures obligatoires. Bref, il y a un ensemble de mesures, bon, qui sont des mesures intéressantes.

Ce que je comprends des rencontres que j'ai avec les gens, c'est qu'il y a des conflits. Si j'ai bien compris, surtout au secondaire, il y a un certain nombre d'heures sur deux semaines, et ce nombre d'heures là peut être partagé au choix. La pression des C.E. fait que souvent les parents vont inciter à ce qu'on choisisse l'anglais, et le sport est relativement protégé, mais souvent les arts souffrent et, dans les arts — je finis ma question, M. le Président — dans les arts, il y a, semble-t-il, certains conflits entre les quatre disciplines. Je voudrais avoir un certain nombre d'éclaircissements sur ces questions-là.

Le Président (M. Marsan): D'accord. Ceci termine le premier questionnement du bloc de l'opposition officielle. Nous allons maintenant reconnaître le parti ministériel. Et je vais reconnaître la députée de Mille-Îles. Est-ce que vous voulez répondre, rapidement?

Mme Charbonneau: Oui? Ça va.

Le Président (M. Marsan): C'est vous? O.K. Alors, je reconnais la députée de Mille-Îles.

Mme Courchesne: Non, non, je vais...

Le Président (M. Marsan): Non. On me dit que c'est la ministre qui va ajouter sa voix.

Mme Courchesne: Excusez-nous, M. le Président, je pense que nous allons retrouver notre rythme de travail. Mais j'aimerais répondre au député de Borduas parce qu'il y a quand même des affirmations, encore là, que je voudrais nuancer.

D'abord, oui, nous avons effectivement annulé Ça bouge après l'école. Mais ce que le député de Borduas ne dit pas, M. le Président, c'est que nous avons remplacé Ça bouge après l'école par 90 minutes d'enseignement. Et ça, c'est important, nous avons 90 minutes d'enseignement de plus par semaine. Pourquoi? Parce que nous étions, dans la moyenne canadienne, parmi les plus bas en termes d'heures d'enseignement. Alors, on a donc fait ce choix-là, qui est un choix, à mon sens, qui allait tout à fait dans le sens... ça faisait du sens de rajouter du temps pour améliorer la connaissance, notamment en français, mais on a rajouté aussi de l'éducation physique. On a remplacé Ça bouge après l'école, mais là, on a formalisé l'ajout de l'enseignement de l'éducation physique. Et ça, c'est pour la modeste somme, ce 90 minutes, de 150 millions de dollars, parce que c'est ça que ça coûte, ajouter des heures d'enseignement dans notre système de l'éducation.

Cela dit, M. le Président, oui, c'est vrai que les conseils d'établissement ont des choix à faire sur des grilles... Nous, il y a des grilles horaires qui sont

qualifiées par le ministère de l'Éducation comme étant obligatoires, des matières, le nombre d'heures, le nombre de matières obligatoires, et ensuite il y a du temps prescrit. Ce temps prescrit, donc, est laissé au choix des conseils d'établissement, où siègent des enseignants, la direction de l'école et les parents, pour justement rapprocher l'école de son milieu et que ça corresponde à des volontés du milieu.

Cela dit, en 2008, nous avons un engagement électoral pour ajouter, si je ne m'abuse, 10 millions par année, je crois, d'activités sportives et culturelles. Mon hésitation, M. le Président, ma mémoire me fait défaut, je ne me souviens plus si c'est 10 ou 20 millions, mais chose certaine... C'est 20 millions, je pense — hein, c'est ça? — mais 10 millions en activités sportives et 10 millions en activités culturelles parascolaires.

À cause de la situation économique très, très difficile et du budget déficitaire, nous n'avons pas rempli cet engagement cette année. Parce que nous avons dit que cet engagement serait respecté au cours du mandat. Donc, nous avons toujours cet engagement-là, parce qu'effectivement ça nous est énormément demandé. Et je considère que ce sont deux excellents moyens, là, les activités scolaires et culturelles, pour augmenter la persévérance scolaire. Je pense qu'il est très important... quand je dis «il faut créer un milieu de vie», bien, ces activités parascolaires en font partie.

Et je reconnais tout à fait avec le député de Borduas qu'il va falloir mettre autant l'accent sur les activités culturelles que sportives parce qu'il y a des jeunes qui ont un talent inné pour des activités culturelles, ont un intérêt, ont une passion, peuvent s'accomplir, peuvent développer aussi ces passions-là, et ça peut conduire à de merveilleux métiers dans le secteur culturel. Alors, on est à la préparation de ces dimensions-là pour augmenter notre offre de services.

Le Président (M. Marsan): Alors, je vais reconnaître maintenant la députée de Mille-Îles.

Mme Charbonneau: Bonjour, M. le Président.

Le Président (M. Marsan): Bonjour.

Mme Charbonneau: Bonjour à tous, bon début de semaine. Je vais faire un peu de millage sur la dernière question du député de Borduas puisque, dans chaque commission scolaire, il existe des programmes différents. On ne les connaît pas tous, puisque c'était un choix des parents, dans certains conseils d'établissement, de se donner une volonté. Je vais vous parler de celle que, moi, je connais le plus, puisqu'il n'y a pas si longtemps j'y siégeais, c'est-à-dire la commission scolaire de Laval, celle que je partage maintenant avec la ministre de l'Éducation.

Dans certaines écoles primaires, la volonté des parents, avec les gens du conseil d'établissement, ça a été d'élaborer des programmes en arts. Je vous en nomme une, Coeur-Soleil, qui a dédié tout son primaire, du préscolaire jusqu'à la sixième année, aux arts. Chaque année, donc — je ne vous parlerai pas de ces cycles, je vais vous parler de chaque année, la première année, la deuxième année, la troisième année — est dédiée à un art et chaque élève y participe plein gré et s'éclate dans cette volonté-là.

Après avoir fini à Coeur-Soleil, il s'en va, il fait son cheminement puis il continue à deux écoles secondaires de cycle qui ont le programme Concentration Arts, et là la partition se fait entre arts plastiques, arts dramatiques, musique. Et naturellement, dans nos écoles secondaires, puisqu'on a une quantité d'élèves importante, on peut faire aussi Concentration Sports.

Où je veux en venir, c'est: pour voir un élève persévérer, pour le voir être heureux dans son milieu, il faut qu'il s'y retrouve dans ce que lui trouve être son talent. Donc, il faut comprendre que de vouloir diriger dans une seule visée les élèves d'une commission scolaire, ce serait de passer à côté. Je pense que les commissions scolaires ont bien compris, de par le message de la ministre, que la persévérance scolaire passe par la passion de l'élève et la volonté de l'équipe-école de mettre en place quelque chose d'extraordinaire. Et c'est ce qui se passe dans nos commissions scolaires, je crois bien, au travers le Québec, puisque c'est une volonté qu'on voit.

● (10 heures) ●

On a aussi parlé des élèves... que j'appellerai les écoles écrémées, où on choisit des élèves plutôt que de prendre tous élèves confondus. Il faut voir là aussi la volonté de mettre en place des programmes pour des élèves qui ont une facilité scolaire, puisque ça existe aussi. On peut parler d'élèves handicapés, d'élèves à défi, d'élèves qui ont des difficultés, mais il faut aussi parler de ces élèves qui ont une très grande facilité, et, par leur facilité, ils décrochent. Ils décrochent parce que c'est trop facile, parce qu'ils sont dans des classes où on est à répétition, on s'ajuste à l'élève qui a moins de facilité, et, de ce fait, celui-ci décroche un peu.

Donc, il faut être capable de mettre en place, avec les moyens du bord, des écoles ou des classes à défi pour relever le défi de l'élève dans sa volonté de performer. Et là on peut retrouver des écoles qu'on appelle des écoles internationales ou des écoles à vocation très précise qui demandent à nos élèves un défi supplémentaire. Pourquoi choisissent-ils certains élèves? Bien, je pense que de vivre un échec quand on a des difficultés, c'est difficile, mais de ne pas être capable de performer à sa juste valeur, ce l'est tout autant. Donc, c'était une petite parenthèse sur les élèves à défi.

Projet intégrateur

Le gouvernement que nous représentons met en place de nouveaux programmes, essaie de bonifier la notion scolaire et partage cette volonté avec les conseils d'établissement, les syndicats de l'enseignement, et tout. Et la ministre pourrait peut-être nous entretenir quelque temps sur un programme qu'elle regarde avec attention, qui s'appelle le projet intégrateur, un projet, je pense, qui pourrait être fort intéressant. Mais il faut bien le connaître, et, s'il y a quelqu'un ici qui le connaît, c'est Mme la ministre. Donc, M. le Président.

Le Président (M. Marsan): Alors, merci. Mme la ministre, vous avez la parole.

Mme Courchesne: Bien, merci, M. le Président. D'abord, je remercie la députée de Mille-Îles de m'avoir consacré quelques minutes pour répondre au député de

Borduas et je la remercie aussi pour ses remarques pertinentes en ce qui a trait aux programmes arts. D'ailleurs, nous avons ajouté des heures obligatoires dans l'enseignement des arts, hein, depuis 2003-2004, hein, il faut être conscient de ça.

Donc, le projet intégrateur, M. le Président, c'est un nouveau programme qui s'adresse aux élèves de la cinquième secondaire, en fait, ce qui va permettre à chacun de ces étudiants-là de réaliser un projet individuel de son choix — ou ça peut être un projet d'équipe aussi — qui va intégrer à la fois toutes les connaissances qui ont été acquises dans les années antérieures et qui vont prendre... qui vont se traduire par un projet qui va être d'envergure, qui va être soit un événement, soit l'organisation d'une production, d'un vidéo. Ça peut prendre toutes les formes que l'imagination du jeune peut souhaiter. Mais le but, c'est véritablement de pouvoir analyser et expérimenter tout ce qui a été acquis au cours des dernières années.

Bien sûr, il faut aussi que le projet soit pertinent. Et c'est d'envergure. On se rend compte que, la réforme, le renouveau pédagogique de quatrième et cinquième secondaire, on vient de franchir ces étapes-là. Alors, de bâtir un tel projet, du point de vue des professeurs, pour mesurer et évaluer de façon correcte et pertinente tous les aspects que l'on recherche, même si depuis deux ans nous avons expérimenté ce projet intégrateur dans différentes écoles, on s'aperçoit que l'importance varie d'une école à l'autre, d'un milieu à l'autre, alors toute l'affectation du personnel, l'organisation de l'accompagnement des élèves dans la définition de leur projet, l'intégration même des projets à la vie de l'école, parce qu'il y a des projets, surtout des projets d'équipe, qui peuvent se faire dans ce contexte-là, c'est très, très, très ambitieux.

Alors, pour ces raisons-là, M. le Président, j'ai volontiers accepté le report d'un an de l'application obligatoire de l'évaluation de ce projet intégrateur. Donc, ça va permettre au personnel enseignant notamment de s'approprier davantage le contenu puis ça va permettre très certainement aux écoles de développer une organisation scolaire qui va être gagnante, hein? Parce qu'il ne faut jamais oublier que c'est la réussite, et il faut que ce soit une véritable évaluation, puis une évaluation qui a tout son sens et tout son poids. Alors, en pouvant expérimenter une année additionnelle, on met davantage les chances de notre côté sur la réussite du projet. Et un guide est élaboré aussi pour accompagner les enseignants et les commissions scolaires et les écoles pour réussir ce projet intégrateur.

Le Président (M. Marsan): Mme la députée de Mille-Îles.

Mme Charbonneau: Ça va aller.

Le Président (M. Marsan): Alors, je vais céder la parole à Mme la députée de Gatineau.

Plan d'action pour l'amélioration du français (suite)

Mme Vallée: Alors, bon matin, M. le Président. On commence une nouvelle semaine, et puis c'est toujours agréable de pouvoir échanger.

La semaine dernière, nous avons effleuré le dossier du plan d'action, du suivi du plan d'action en français, ce plan d'action assez substantiel qui a été lancé en février 2008 par la ministre. Nous avons regardé où en était la situation.

Évidemment, il y a, dans ce plan d'action, plusieurs mesures qui visent à atteindre des objectifs très clairs, c'est-à-dire que la maîtrise de notre langue soit un fait, que les jeunes de nos écoles puissent écrire, puissent lire, puissent communiquer en français. Évidemment, c'est essentiel, c'est essentiel de mettre un effort, de faire un effort en ce sens.

Et je dois vous avouer que je trouve ça très heureux de constater que les mesures du plan d'action sont mises en oeuvre à tout le moins dans les écoles de la Haute-Gatineau, dans les écoles de Maniwaki, puisque mes enfants me reviennent régulièrement avec des petites anecdotes de lecture. Il y a d'ailleurs actuellement un défi-lecture qui se fait à la commission scolaire des Hauts-Bois, dans les établissements du Rucher, où les enfants sont invités avec leurs parents à lire et à poser différents gestes, à lire des textes, des recettes, à préparer... à lire des articles de journaux. Bref, on incite les jeunes à la lecture, mais d'une façon tout à fait différente et tout à fait inusitée, et de plus on incite les jeunes à lire en compagnie de leurs parents. Et ça, c'est un bel exercice qui s'intègre bien dans le plan d'action du français mais qui également vient sensibiliser... l'importance pour les parents de s'impliquer et de se préoccuper de ce que font nos enfants à l'école, et tout ça dans la lancée des déclarations du premier ministre faites au discours inaugural sur l'importance pour les parents d'être des acteurs dans la réussite scolaire de leurs enfants.

Alors, dans ce sens, évidemment, le plan d'action a été mis en oeuvre dans les différentes écoles des commissions scolaires francophones. Et par contre nous avons également plusieurs écoles, des commissions scolaires anglophones un peu partout sur le territoire. Dans le comté de Gatineau, il y a la commission scolaire Western Québec qui est présente. Il y a plusieurs écoles pour représenter une population anglophone qui est très importante, qui est très active. Et je me demandais si les mesures du plan d'action étaient également... concernaient également les écoles des commissions scolaires anglophones et si des mesures étaient mises en place pour permettre, dans l'apprentissage du français langue seconde, de bonifier l'enseignement et de sensibiliser également les jeunes étudiants à l'apprentissage du français écrit, à la lecture et à la communication en français. Alors, c'était...

Ma question. Mme la ministre, j'aimerais savoir de quelle façon les commissions scolaires anglophones sont partenaires de ce Plan d'action pour l'amélioration du français dans les écoles.

Le Président (M. Marsan): Alors, Mme la ministre.

Mme Courchesne: Merci, M. le Président. Bien, merci pour cette question de la députée de Gatineau, d'autant plus que sa région est très concernée par cet aspect-là de la maîtrise de la langue française chez les anglophones de cette région-là, puisqu'on en discutait tout à l'heure. C'est une région qui chevauche, qui est frontalière avec l'Ontario notamment. Mais on sait toute

l'importance de vouloir conserver le caractère français du Québec. Et, lorsque nous avons annoncé le plan d'action sur la langue française, les commissions scolaires et la fédération des commissions scolaires anglophones ont tout de suite réagi en disant: Nous voulons nous assurer que nous en faisons partie, de ce plan d'action, et que nous allons pouvoir bénéficier des améliorations que le gouvernement ou que le ministère apporte. Et la réponse, bien sûr, elle est positive.

Dans le secteur anglophone, dans le cadre de ce plan d'action, nous avons ajouté 16 conseillers pédagogiques pour les neuf commissions scolaires. Donc, c'est plus qu'un conseiller pédagogique pour la grande majorité d'entre elles, puisqu'il y a neuf commissions scolaires anglophones au Québec. Et nous avons aussi consacré une somme de 200 000 \$ pour le perfectionnement des enseignants et des enseignantes anglophones dans les écoles anglaises, mais leur perfectionnement pour enseigner la langue française. Et les commissions scolaires anglophones bénéficient aussi du programme d'embauche de nouveaux bibliothécaires qui a été annoncé il y a déjà plus d'un an.

● (10 h 10) ●

L'autre chose aussi, c'est que, comme on le sait, les élèves qui sortent des écoles anglaises doivent complètement maîtriser la langue écrite et parlée, le français écrit et parlé, parce que ce que nous souhaitons, c'est que ces jeunes puissent s'insérer totalement dans la société québécoise, donc c'est impératif. Et donc, à cause de cela, depuis 30 ans, il y a des immersions, l'immersion des élèves dans les classes dont l'enseignement se donne uniquement en français. Ça occupe une place très importante dans les écoles anglaises. Et, cette immersion-là, on le voit, puisque vit au Québec depuis toujours s'aperçoit que les anglophones sont maintenant très majoritairement bilingues et s'expriment très bien en français, et c'est grâce notamment à ces immersions dans nos écoles depuis 30 ans.

Donc, particulièrement — et là je reviendrai à la région de Montréal — on offre trois modèles d'enseignement différents, l'immersion, mais on a aussi des programmes bilingues dans les écoles anglaises. M. le Président, il y a beaucoup de parents francophones qui aimeraient bien qu'on ait le même nombre de classes d'immersion en anglais et le même nombre de classes bilingues pour que les enfants puissent avoir cet avantage du côté francophone. Et l'enseignement du français langue seconde occupe une plage horaire dans la semaine très complète, et c'est obligatoire, donc, pour que le rythme d'apprentissage se fasse le plus rapidement.

Maintenant, les commissions scolaires anglophones enseignent aussi le français aux adultes, ça, c'est aussi très important, et comme langue seconde, mais ce sont des services qui sont offerts par les commissions scolaires anglophones. Donc, assez innovateur, progressiste et rapide comme maîtrise de cette langue française chez nos compatriotes anglophones.

Le Président (M. Marsan): Alors, ceci termine le bloc du parti ministériel. Nous allons maintenant poursuivre avec la deuxième opposition, et je vais reconnaître le député de Chauveau.

M. Deltell: Je vous remercie, M. le Président. Je salue tous mes confrères députés, les gens de la haute

fonction publique et du ministère de l'Éducation. Ce matin, M. le Président, j'aimerais vous entretenir du rapport que l'on a appelé le rapport des sages, *Un collectif pour l'éducation — L'école comme établissement d'enseignement et la réussite — De l'accessibilité à l'école à la réussite dans l'école*. C'est un rapport extrêmement porteur, extrêmement intéressant.

Utilisation de l'ordinateur au primaire pour contrer le décrochage scolaire (suite)

Mais auparavant, M. le Président, j'aimerais juste revenir sur les événements qui sont survenus jeudi dernier, lors de l'étude des crédits, où j'avais exposé un cas de comté. Et je suis très fier d'ailleurs de faire des cas de comté dans l'étude des crédits. Je l'ai fait dans d'autres commissions parlementaires, je l'ai fait dans le cas de l'étude des crédits de la Capitale-Nationale, je l'ai fait dans le cas de l'étude des crédits du ministère de la Santé, je le fais actuellement dans ce ministère-là et je vais le faire ailleurs. Je suis très fier de porter des cas de comté à l'étude des crédits parce que j'estime que, comme député, on doit être à l'écoute de nos citoyens et de porter directement en commission parlementaire ce que les citoyens nous disent.

Justement, M. le Président, je vous ai amené un cas de comté extrêmement intéressant, extrêmement porteur, d'un père de famille qui avait eu l'initiative de vouloir amener comme projet pilote dans la classe primaire de son enfant, un projet pilote qui permettrait à des enfants d'avoir accès à un petit ordinateur personnel qu'ils pourraient avoir. C'était une idée d'un parent qui avait reçu le soutien de professeurs, qui avait reçu le soutien du directeur d'école, qui a reçu le soutien du conseil d'établissement. La commission scolaire était intéressée à ce projet-là. Et voilà que malheureusement le parti ministériel a répondu avec mépris, avec arrogance et avec dédain à cette proposition. Et je tenais à revenir là-dessus, M. le Président.

Lorsque j'ai exposé le thème, je comprends qu'auparavant j'avais questionné, la question des... Fédération des commissions scolaires. Mais je peux assurer, M. le Président, à l'Assemblée que l'ADQ sera toujours là pour questionner ce qui existe actuellement au Québec, pour questionner les structures, pour remettre en question les structures, pour assurer plus de services aux élèves. C'est ça, notre mandat, et nous sommes très fiers de l'assumer pleinement et, oui, on va continuer à questionner. La Fédération des commissions scolaires, les commissions scolaires, les structures doivent être revues au Québec, et, oui, nous sommes très fiers de défendre également cette position-là.

Donc, lorsque j'ai exposé ce cas de comté — je persiste à dire que je suis très fier d'amener des cas de comté en commission parlementaire — quelle a été la réaction du parti ministériel? Eh bien, la députée de Mille-Îles a dit: Ils viennent faire du lobbying pour quelqu'un qui veut vendre des ordinateurs. Ah oui? Il veut vendre des ordinateurs, mon père de famille? Vous savez ça, vous? Vous êtes bien informée. C'est un père de famille qui a une idée, qui a un projet, qui a une initiative, qui reçoit l'appui des professeurs, l'appui du directeur, l'appui du conseil d'établissement et...

Une voix: ...

M. Deltell: Attendez, Mme la ministre, ce ne sera pas long, ça s'en vient.

Le Président (M. Marsan): Oui, M. le député, si vous voulez vous adresser à la présidence, s'il vous plaît.

M. Deltell: Lorsqu'on amène un projet d'un citoyen, lorsqu'on amène le projet d'un père de famille, tout de suite le mépris et l'arrogance libérale.

Mais c'est surprenant, M. le Président, il n'y a pas deux minutes, la députée de Gatineau disait: Le premier ministre tient à coeur — elle l'a dit dans un discours inaugural — qu'il faut absolument impliquer les parents dans la réussite scolaire. Nous sommes entièrement d'accord avec ça, et c'est pour ça, M. le Président, que j'accueille avec enthousiasme les idées de mes concitoyens et que je les porte ici, parce que c'est exactement ce dont il est question. Et quelle a été l'attitude du parti ministériel? Le mépris, l'arrogance, le dédain. Moi, M. le Président, quand quelqu'un vient dans mon comté, je ne le traite pas de vendeur de je-ne-sais-pas-quoi, je le traite comme un citoyen qui a une idée et qui veut aider ses citoyens, qui veut aider les élèves et qui croit à la réussite scolaire. Ça, ça a été la première réaction.

La deuxième réaction, ça a été quoi? La ministre de l'Éducation m'a dit: «J'aimerais revenir [...] sur le cas de comté du député de Chauveau.» Et elle a dit: «Disons qu'un ordinateur ça coûte 1 000 \$. Multiplié par [950 000 élèves], ça fait 954 millions de dollars.» Wow! Tout de suite, le réflexe libéral: du mur-à-mur, les gros budgets puis wow! Mais c'est exactement le contraire, M. le Président! La ministre a dit... je tiens à citer la ministre, M. le Président, il y a trois semaines, qui a dit, en parlant de ce que vous avez dit concernant le mur-à-mur, elle a dit: «Je salue le fait qu'il partage avec nous l'idée qu'il n'y a plus de mur-à-mur et que le mur-à-mur, comme le Parti québécois a voulu l'imposer, ne donne pas de résultat escompté.» Et c'est exactement le contraire de ce que vous avez dit, M. le Président... M. le Président, c'est exactement le contraire de ce que la ministre a dit.

Le mur-à-mur, pour nous, n'existe pas. Voilà une initiative locale, voilà un projet pilote modeste, où on veut voir comment ça fonctionne, et vous, tout de suite, votre réflexe, ça a été quoi? Mur-à-mur, 950 millions de dollars, bang! Et, en plus, de quoi vous parlez? Un ordinateur à 1 000 \$? Où est-ce que vous avez pris ça? C'est de ça dont il est question? Vous savez ça, vous? Ce n'est pas ça pantoute, M. le Président, ce n'est pas ça du tout. Et je l'avais très bien précisé dans mon introduction: des petits ordinateurs, très modestes, d'environ 300 \$.

Et mieux que ça, M. le Président, mieux que ça, M. le Président, ce qu'il y a d'encore plus porteur et d'intéressant dans ce projet-là, c'est que c'est un projet qui repose essentiellement sur quoi?, sur l'effort local, sur la communauté, sur l'engagement des gens de la communauté, l'engagement des parents, l'engagement des professeurs. Il n'est pas question du mur-à-mur. Ce n'est pas ça du tout. Mais ça, ça a été le réflexe du Parti libéral: mur-à-mur, 950 millions de dollars, et voilà!

Et là qu'est-ce qui est arrivé par la suite? Elle nous a dit: «Dans la campagne électorale, on n'a jamais su comment ils financeraient leurs merveilleuses idées» — en parlant de l'ADQ. Je peux comprendre que la ministre trouve merveilleuses nos idées. Ce n'est pas la

première fois qu'ils pigent dans nos idées, on le sait: bulletin chiffré, dégel des frais de scolarité. C'est arrivé, ça, c'est correct, c'est beau. Quand c'est des bonnes idées, pas de problème, vous avez l'appui de notre... notre entier appui. Mais c'est faux et pas juste de prétendre, M. le Président, qu'on n'a pas chiffré nos merveilleuses idées. Nous avons chiffré nos engagements électoraux lors de la campagne électorale, et nous les avons chiffrés, et en effet les libéraux, eux aussi, ont chiffré leur engagement. Mais qu'ont-ils fait?

Voici un article de journal: «Malgré la crise, le premier ministre promet un déficit zéro.» Est-ce qu'on a un déficit zéro? Non. L'ancienne ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, qui affirme: «Jamais je ne vais accepter qu'on dise que le Québec est en déficit.» Elle a malheureusement signé un budget déficitaire. Donc, vous voyez, M. le Président, le Parti libéral a dit des choses en campagne électorale et, une fois au pouvoir, le Parti libéral a fait exactement le contraire. Vrai pour le déficit, mais vrai également pour la taxe.

Que disaient donc les libéraux lorsque le Parti québécois a eu l'initiative de proposer d'augmenter la taxe? «Ce n'est pas vrai qu'on va augmenter la TVQ», a dit le premier ministre. La ministre des Finances disait: «Ce serait un désastre que de poser un geste comme ça», augmenter la taxe. Mais le meilleur, c'est le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale qui a dit: «Le Parti québécois veut augmenter la TVQ pour aller chercher de l'argent dans les poches des pauvres. C'est honteux.» C'est ça que disait le ministre libéral de la Solidarité sociale: C'est honteux que d'aller chercher de l'argent dans la poche des pauvres. Et qu'a fait le gouvernement libéral? On a réintroduit le déficit, et on promet d'augmenter la taxe, et en plus on augmente la dette.

● (10 h 20) ●

Donc, M. le Président, lorsque je vois que le gouvernement libéral se fait proposer une initiative de parent, l'idée d'un parent, l'idée qui germe dans sa tête... D'autant plus, M. le Président, que ça existe ailleurs, ça s'est déjà fait. Eastern Townships a déjà ce type-là d'événement où justement on permet aux enfants d'avoir leur petit ordinateur. Mais, d'entrée de jeu, quelle a été l'attitude du gouvernement libéral face à une idée citoyenne? Ça a été de dire: C'est des vendeurs d'ordinateurs, ça va coûter quasiment 1 milliard de dollars, puis vous n'êtes pas capables de chiffrer vos affaires. Faux, faux, faux! Moi, je peux assurer, M. le Président, les citoyens du comté de Chauveau et de partout au Québec que chacune de leurs propositions méritera d'être écoutée avec attention et que, non, je ne les traiterai pas de vendeurs d'ordinateurs, ça, c'est sûr et certain.

Statut juridique des écoles

Maintenant, revenons à la question du Collectif pour l'éducation. C'est un document extrêmement intéressant et extrêmement porteur. On a eu le rapport Ménard qui conclut essentiellement à ce que, nous, à l'ADQ, nous avons proposé. Mais également ce qu'il y a d'encore plus intéressant dans ce document-là, c'est qu'il cible essentiellement cinq idées maîtresses. Et, dans ces idées-là, qu'est-ce que l'on retrouve? Assurer la stabilité au niveau de l'école, développer un sentiment d'appartenance des élèves face à l'école, créer des liens avec la

communauté, diversifier les écoles et avoir le statut juridique autonome. Curieusement ou par bonheur, M. le Président, voilà que c'est exactement ce que l'on retrouvait dans notre plateforme électorale concernant l'éducation, *Pour une nouvelle école autonome*, les cinq points du rapport des sages se retrouvent dans les trois premiers paragraphes d'introduction de notre proposition électorale.

J'aimerais donc entendre la ministre sur la question du statut juridique de l'école. Qu'est-ce qu'elle en pense? Est-ce qu'elle estime que l'école devrait avoir un statut juridique? Est-ce qu'elle estime que l'école devrait être autonome?

Le Président (M. Marsan): Alors, je vais reconnaître la ministre de l'Éducation. Mme la ministre, il reste six minutes.

Utilisation de l'ordinateur au primaire pour contrer le décrochage scolaire (suite)

Mme Courchesne: Ah! Excellent! M. le Président, c'est évident qu'on reconnaît là bien le style des députés de l'ADQ, c'est-à-dire de faire de grands éclats puis de grands énoncés complètement démagogiques. Et je vais revenir effectivement sur le cas de comté du député de Chauveau, parce que j'étais présente comme lui, la semaine dernière, aux crédits, et, pour ceux qui nous écoutent, je pense qu'il est nettement exagéré, M. le Président, non seulement exagéré, totalement incorrect et trop facile pour le député de Chauveau d'utiliser des termes comme «mépris», «arrogance», «dédain». Voyons donc! M. le Président, je pense que les parlementaires de cette Chambre se sont toujours parlé avec respect. On peut être en désaccord, mais jamais aucun des députés qui m'accompagnent n'ont manifesté, à l'égard des propos de quelque député que ce soit, du mépris, de l'arrogance ou du dédain. M. le Président, ça ne m'impressionne mais pas du tout. Le député de Chauveau, là, il peut bien faire tout ce qu'il veut, là, puis lever le ton, puis les bras, puis... Pas impressionnant.

Parce qu'on va revenir au cas de l'ordinateur, M. le Président, D'abord, le gouvernement investit 300 millions par... a investi, depuis 1996, 300 millions de dollars dans le parc technologique. En 2007, le ratio par ordinateur était de six élèves au secondaire, cinq au primaire. Ce que nous voulons, c'est de réduire à quatre pour un et trois pour un, élèves, et ça, dans un principe de justice et d'équité, M. le Président, parce qu'effectivement, par exemple, pour le décrochage scolaire, il n'y a pas de solution mur à mur. Mais, par équité, lorsqu'on achète de l'équipement, pourquoi une école aurait un ordinateur par élève puis pas l'école voisine, M. le Président? Ça, ça ne fonctionne pas dans une société comme la nôtre, ça ne fonctionne pas. Si l'éducation est une responsabilité d'État, on a donc une norme à établir en termes de financement pour assurer cette équité-là.

M. le Président, le député de Chauveau nous parle d'un petit ordinateur, pas trop puissant, tu sais, juste pour s'amuser. Non, non, non, c'est sérieux, l'éducation. C'est sérieux, l'éducation, puis, quand on parle d'ordinateurs, il faut avoir des ordinateurs qui correspondent aux besoins de l'élève. Il nous parle, M. le Président, du

cas d'Eastern Townships. Bien, voulez-vous qu'on en parle du cas d'Eastern Townships, M. le Président? Voulez-vous qu'on en parle? Il n'y avait pas de déficit à Eastern Townships. Ils ont commencé à acheter des ordinateurs. À chaque année, à cause du contrat d'acquisition des ordinateurs à Eastern Townships...

Des voix: ...

Le Président (M. Marsan): Excusez, on va écouter Mme la ministre. Vous avez la parole.

Mme Courchesne: Il n'aime pas ça, M. le Président, quand on dit la vérité des faits. M. le Président, ça le choque. On a vu qu'il était émotif, le député de Chauveau, M. le Président. Il n'aime pas ça qu'on le pique, surtout quand on rétablit les faits.

Et il sait très bien qu'à Eastern Townships ce qui a augmenté le déficit de cette commission scolaire là, c'est effectivement l'achat de ces ordinateurs. On est passé de zéro à 8 millions de déficit, et, cette année, le déficit va encore s'accroître, M. le Président. Alors, nous sommes responsables. Qui va payer les ordinateurs dans l'école où tout le monde était d'accord? Pourquoi, si tout le monde était d'accord, ils n'ont pas acheté lesdits ordinateurs? Qui va payer, M. le Président, les ordinateurs? Moi, je vois ça d'ici, les citoyens de son comté, les parents d'une autre école voisine dire: Aïe! Pourquoi, nous autres, on n'a pas un ordinateur par élève? Qui va payer, M. le Président?

Toujours le même problème avec l'ADQ, ils pensent toujours qu'ils ont des bonnes idées, mais ils ne nous disent jamais qui va payer, par exemple, et comment on va payer. Qu'est-ce qu'ils vont couper pour payer un ordinateur par élève, M. le Président? Je vais l'inviter dans les écoles à aller visiter les salles d'informatique dans nos écoles. Soyons fiers de nos salles d'informatique, M. le Président, dans nos écoles et continuons à travailler pour baisser ce ratio. Mais soyons réalistes, par exemple, et respectons la capacité de payer des parents, M. le Président, des parents.

Statut juridique des écoles (suite)

Puis, M. le Président, quand il nous parle du statut juridique des écoles, je ne sais pas, moi, quel candidat au leadership le député de Chauveau va appuyer, mais il y en a un qui était président d'une fédération des commissions scolaires jadis, dans sa vie. Est-ce que ce candidat-là va être encore pour l'abolition des commissions scolaires? Son parti, là, il se situe où aujourd'hui dans son statut juridique de l'école? Est-ce qu'ils veulent toujours abolir les commissions scolaires? Il va-tu nous le dire? Lui, le député de Chauveau, quelle position il va défendre, M. le Président? Un statut juridique pour 3 000 écoles, M. le Président. Voyez-vous le chaos? Voyez-vous l'immense chaos dans lequel le député de Chauveau va nous amener?

Et qui va gérer les fonds publics? Est-ce que ça veut dire que le ministère de l'Éducation va devoir se doter... Parce qu'il y a une loi sur l'administration... D'ailleurs, je l'invite à lire la Loi sur l'administration financière. Je l'invite à lire la loi sur l'imputabilité, sur la reddition de comptes, sur les règles qu'on doit se

donner. Qu'il aille s'asseoir avec le Vérificateur général, voir qu'est-ce que ça va prendre comme armée de fonctionnaires pour vérifier les fonds publics de ces 3 000... Ça non plus, M. le Président, l'ADQ refuse d'apporter des réponses véritables à cette situation-là.

Le Président (M. Marsan): Alors, ceci termine le bloc avec la deuxième opposition. Je vais maintenant reconnaître un représentant du parti ministériel. Et je vais reconnaître le député de Charlesbourg. M. le député.

M. Pigeon: Merci, M. le Président. Je voudrais à mon tour souhaiter la bienvenue à toutes les personnes présentes et particulièrement à tous mes collègues de l'Assemblée nationale.

J'aimerais peut-être dire un petit mot tout de suite sur la question de la valorisation de la profession enseignante, et vous comprendrez, M. le Président, que cette question me tient à cœur, ayant moi-même été professeur dans une université pendant plus de 36 ans. Et c'est une question qui a souvent été posée, et c'est peut-être encore plus complexe à l'université: Comment valoriser la fonction enseignement?

Et je peux vous dire qu'on a beaucoup cherché de solutions. Et je pense que le plus important probablement, et ça a été mentionné par la ministre, c'est que nous devons tous collectivement être extrêmement sensibilisés à l'importance de cette tâche, au rôle que jouent tous les professeurs à tous les niveaux, et donc en parler constamment, en parler fréquemment, en parler positivement et s'assurer que toutes les personnes au Québec qui exercent des tâches d'enseignement sachent que la société québécoise est là pour les appuyer.

Mais peut-être un élément qu'on peut ajouter: à l'université, on a créé des prix d'enseignement et on les a beaucoup développés. Et je peux dire que c'est un élément de fierté qui se développe à ce moment-là, un prix pour un nouveau cours, et ainsi de suite, et donc c'est peut-être un élément que la ministre voudrait éventuellement développer.

● (10 h 30) ●

Mais c'est clair que l'enseignement, c'est probablement le plus beau défi qu'on puisse poser à quelqu'un. Et j'aimerais dire qu'il y a quelque temps j'ai eu l'occasion, lors d'un petit discours à l'université vers la fin de ma carrière, j'ai eu l'occasion de dire tout ce que je pensais de l'importance de l'enseignement. Et, comme vous le savez, M. le Président, j'ai exercé des fonctions administratives à l'université. Et ce que je retiens de plus extraordinaire de mes 36 années d'enseignement, et de recherche, et d'administration à l'université, c'est la formation, c'est le fait d'avoir aidé des jeunes à progresser. Et c'est véritablement un sentiment extraordinaire de voir quelqu'un progresser, de prendre un jeune qui a 17, 18, 19, 20 ans, le voir ressortir de l'université trois ou quatre ans après avec un baccalauréat, une maîtrise et un doctorat et voir cette personne transformée.

Donc, il me semble que la valorisation de la profession enseignante, c'est quelque chose d'extrêmement important. Ça demande un effort collectif. Nous aurons besoin, c'est vrai, de plus de personnes qui vont venir enseigner. C'est vrai qu'il y a une vague, là, de gens qui vont partir à la retraite. Il faut absolument en parler sans cesse, et comptez sur moi pour en parler.

Services de garde en milieu scolaire

Mais ma question à la ministre porterait sur un autre sujet. Et vous m'excuserez pour cette petite digression, étant donné, là, ce que j'ai vécu dans le domaine de l'enseignement. Mais un élément qui, me semble-t-il, n'a pas été mentionné et qui est important, parce qu'on le sait, le monde change, et le monde change au point où un des éléments importants maintenant de la manière dont on doit organiser la société en quelque sorte, c'est la conciliation travail-famille. Ce n'est pas facile maintenant. Les gens disaient, dans mon comté, en riant, hein: Les jeunes couples maintenant, c'est deux enfants, deux jobs, deux chars. Mais il reste que, s'ils ont deux jobs, c'est qu'il faut concilier travail et famille. Ce n'est pas facile, et ça pose énormément de questions chez les services de garde à l'école.

Et je sais que le Conseil supérieur de l'éducation a rendu un avis public intitulé *Les services de garde en milieu scolaire: inscrire la qualité au cœur des priorités*. J'ai été très sensibilisé à cette question durant la campagne électorale. La campagne électorale a toutes sortes de buts, mais un des buts de la campagne électorale, c'est bien de sensibiliser les personnes qui souhaitent représenter les citoyens à différentes problématiques. Et j'ai donc eu l'occasion de visiter certaines écoles où il y avait des services de garde très développés, et un des problèmes qui se posent, c'est le problème des locaux. Alors, si un jeune enfant de sept ans, huit ans, neuf ans arrive à l'école à 7 h 45 le matin pour en repartir à 17 h 45 le soir et qu'il est toujours assis au même pupitre, qu'il est gardé là, qu'il mange son lunch le midi à cet endroit-là, et ainsi de suite, on ne peut pas vraiment développer un projet éducatif de qualité, je dirais, dans cette question des services de garde.

Et donc ça demande des locaux. Et une des écoles que j'ai visitées, M. le Président, avait l'avantage de profiter de locaux bien développés, parce qu'une ancienne école désaffectée était utilisée. On m'a amené la visiter, et j'ai pu voir, à l'heure du midi, les enfants vivre dans un environnement différent, avoir des activités agréables et qui continuaient le programme éducatif. Et j'avoue avoir été, là, extrêmement favorablement impressionné.

Ça m'a amené à lire l'avis du Conseil supérieur de l'éducation, et qui donc dit clairement qu'il faut que les services de garde soient plus que des services de garde, qu'il doit y avoir, à travers la garde, un projet éducatif qui prolonge l'école. Et je sais que le gouvernement a entrepris des actions dans ce sens-là, mais j'aimerais que Mme la ministre puisse dire un mot à ce sujet-là, sur l'importance qu'elle accorde aux services de garde en milieu scolaire.

Le Président (M. Marsan): Alors, Mme la ministre.

Mme Courchesne: Merci, M. le Président. Je veux remercier le député de Charlesbourg pour sa question, qui est une question importante et qui va très certainement... et qui suscite actuellement beaucoup de travail et de discussions avec les différents partenaires du milieu de l'éducation.

D'abord, je veux rappeler au député que, cette année, c'est 429 millions de dollars que le gouvernement investira pour le maintien des actifs dans les locaux des

commissions scolaires, donc des écoles. Ça veut donc dire que les écoles et les commissions scolaires pourront bénéficier de cette somme pour améliorer aussi les locaux des services de garde, pour l'entretien puis pour rendre ça attrayant, agréable, fonctionnel aussi pour nos enfants.

Il est aussi évident que, par exemple, on discute beaucoup de persévérance scolaire, et notamment il est reconnu que, pour lutter favorablement, pour améliorer cette persévérance, il faut agir lorsque les enfants sont très jeunes. Plus on agit tôt, plus on augmente les chances de réussite et de persévérance scolaires chez les enfants qui présentent des difficultés particulières. Donc, bien sûr qu'il peut y avoir un lien entre l'école et les heures de classe et le service de garde.

Le gouvernement a fait le choix, en 2003, d'instaurer ce que nous appelons l'Aide aux devoirs. Ça a été le choix particulièrement, toujours, pour les enfants qui sont en difficulté d'apprentissage. Ce programme a été évalué, nous en avons parlé la semaine dernière. Il présente certaines lacunes auxquelles nous devons remédier. Et il faudra donc... il faut donc, et c'est commencé, mettre autour de la table tous les intervenants qui ont un rôle à jouer dans la... après l'école, en fait. Et c'est sûr que, par exemple, les services de garde aimeraient avoir des responsabilités plus grandes à l'égard de l'Aide aux devoirs, alors que, dans le programme initial, c'était sur la base des organismes communautaires ou du bénévolat qu'on offrait cette Aide aux devoirs.

Donc, les services de garde souhaiteraient pouvoir effectivement offrir ces services. Pour offrir ces services — et c'est le sens du rapport du Conseil supérieur de l'éducation — il faut qu'il y ait un véritable programme éducatif. S'il y a un véritable programme éducatif, il faut qu'il y ait de véritables éducateurs, éducatrices, au sens pédagogique du terme. Je ne parle pas au sens de la garde, parce qu'actuellement, les services de garde en milieu scolaire, les enfants sont très, très bien desservis sur la fonction garde. Mais jusqu'où allons-nous dans la poursuite des heures de classe à l'intérieur de ce service de garde?

Donc, ce sont des enjeux importants, ce sont des discussions de fond. Ce sont des discussions qui impliquent les syndicats, qui impliquent les directions d'établissement, les commissions scolaires, le ministère, etc. Mais tout ça pour dire qu'il y a des sommes considérables aussi au bout de la discussion. Au bout de la discussion, ça veut dire des centaines de millions de dollars additionnels pour arriver à cela.

Moi, je suis d'une nature tenace où je crois qu'encre encore là il y a place à l'innovation, mais il y a un moyen, surtout dans cette volonté de lutter contre le décrochage, dans cette volonté d'améliorer la réussite, il y a un moyen de... Et là il y aurait peut-être, peut-être possibilité pour que ce ne soit pas totalement mur à mur, en tout cas très certainement qu'on commence nos efforts dans les zones défavorisées, dans les secteurs, les quartiers défavorisés, comme on le fait pour la maternelle quatre ans. Dans les secteurs défavorisés, on permet la maternelle à l'âge de quatre ans. On pourrait donc, dans certains quartiers, dans certaines écoles, imaginer des projets qui iraient dans le sens de votre question pour qu'on puisse ouvrir les services de garde à un rôle structurant pour favoriser, notamment au primaire,

la persévérance scolaire ou la réussite et faire en sorte que ces jeunes qui sont actuellement au primaire, une fois rendus au secondaire, ne décrochent pas et restent sur nos bancs d'école.

Alors, mon adjoint parlementaire, M. le Président, vous savez, le député de Charlesbourg, adjoint parlementaire, comme je connais sa passion pour le milieu de l'éducation, si ce dossier-là l'intéresse plus particulièrement, je peux lui confier un très, très bon mandat à cet égard-là. Si jamais il cherche du travail, ça me fera plaisir de partager ce dossier avec lui.

● (10 h 40) ●

Le Président (M. Marsan): M. le député de Charlesbourg? Oui, alors on m'indique qu'il reste un peu moins de trois minutes. On m'indique qu'on voudrait reporter au... Oui, d'accord.

Donc, on va passer avec le parti de l'opposition officielle. Il vous restera deux blocs: un de 20 minutes et un de cinq minutes. Si tout le monde est d'accord, on pourrait lui offrir de faire le 25 minutes ou si vous préférez...

Une voix: 15, 10.

Le Président (M. Marsan): 15, 10, c'est possible. Alors, on commence immédiatement pour un bloc de 15 minutes avec l'opposition officielle.

Plan d'action sur la lecture à l'école

M. Curzi: Merci, M. le Président. Bien, je veux juste faire une mise en contexte. La députée de Gatineau a parlé du français, et évidemment j'avais une question où ça me préoccupe. Dans la mise en contexte, il y a un plan d'action pour la lecture à l'école. C'est un plan d'action qui a été renouvelé dans les budgets de cette année, en 2008-2009, et pour un montant de 2 millions de dollars, Plan d'action sur la lecture à l'école.

Il y a eu aussi un rapport d'évaluation qui a été publié en mars, je pense? C'est ça, en mars dernier. Et là ce qu'on constate, dans ce rapport d'évaluation du plan d'action pour la lecture à l'école, c'est qu'il y a une commission scolaire sur trois qui n'a pas dépensé tout l'argent, un certain nombre ont dépensé plus, mais un tiers n'ont pas dépensé les sommes auxquelles elles avaient droit, et que... Ça, ça me frappe, et je me suis posé la question pourquoi on n'avait pas dépensé tout cet argent-là, parce que c'est sûr que la qualité du français est liée directement à la... En tout cas, un des facteurs de la qualité du français, c'est incontestablement la possibilité d'avoir des lecteurs, puisque c'est là qu'ils développent leurs connaissances et leurs habiletés.

L'autre question qui se pose dans cette toile de fond, c'est qu'on veut sensibiliser, à juste titre, les parents à la lecture. Et là je reviens à ce que vous disiez tantôt, les campagnes de presse. Mais il y avait... dans ce volet-là de sensibilisation, on prévoyait éventuellement une campagne de presse qui coûterait jusqu'à 400 000 \$. Sur 2 millions, c'est quand même 1/5 du budget, ça me semble considérable. Alors là, il y a comme, disons, une apparente contradiction, que vous allez sûrement résoudre, mais il y a quelque chose là. Et aussi sur ce qui est associé, le slogan.

Donc, mes questions, vous les comprenez, dans ce cas-là, c'est: Quelle suite vous allez donner au

rapport d'évaluation? Et qu'est-ce qui explique ce tiers des commissions scolaires qui ne dépensent pas tout l'argent?

Cahiers pédagogiques produits par le Club de hockey Canadien

Mais je veux illustrer ça, ma préoccupation du français, par un exemple qu'on connaît bien, ce sont les cahiers du Canadien de Montréal. Moi, j'ai dit publiquement que, cet exemple-là, je n'étais pas opposé à ce qu'on utilise un exemple d'une équipe sportive dans la mesure où ça touche beaucoup de jeunes, beaucoup d'élèves et que c'est utile. Là où j'avais des réserves, et je l'ai dit publiquement aussi, c'est dans le fait que le ministère finance à la hauteur de 125 000 \$, durant deux années, une équipe aussi riche que les Canadiens de Montréal. Ça, c'est ma première réserve. Elle est majeure.

L'autre réserve, qui est considérable, c'est qu'on a découvert que la qualité du français, elle est plus que douteuse. Et, je regardais des exemples, c'est un petit peu... ça fait mal un peu de voir le type de français qui est utilisé là parce que c'est de la traduction littérale, alors... Et là il y a eu un article dévastateur de Christian Rioux, dans *Le Devoir*, et je cite une phrase: «...le français dans lequel ils sont rédigés est souvent digne d'Elvis Gratton tant il est truffé d'anglicismes.» Et effectivement, si vous allez le moins bien regarder ces exemples-là, vous allez voir, ce sont des traductions littérales. Et là, quand on sait tous les efforts qu'on déploie pour essayer d'avoir une langue qui soit précise et élégante, on est consterné. Qu'elle soit simple, je comprends l'aspect pédagogique de sa simplicité, mais qu'elle soit douteuse dans son expression, ça, c'est blessant. Et je ne comprends pas qu'au ministère de l'Éducation personne n'ait vérifié la qualité du français de ce document-là après qu'on y ait mis 125 000 \$. D'ailleurs, je ne sais pas, je ne sais pas d'où provient ce 125 000 \$ sur deux ans. Est-ce que c'est dans les budgets du ministère? Est-ce que ça vient d'ailleurs? On ne le sait pas.

Et le troisième aspect, là, sur lequel on peut s'interroger c'est que, dans votre contrat d'entente avec le Club de hockey Canadien, il y a un troisième aspect qui est en fait de ce que ce document-là servirait en quelque sorte de véhicule publicitaire pour le ministère, donc qu'on ferait par la bande... pour de nobles raisons, là, qu'on ferait par la bande ce qu'on ne peut pas faire directement.

Il y a ces trois questions-là qui illustrent à mon sens la préoccupation que nous avons tous face au français. C'était ma question, M. le Président.

Le Président (M. Marsan): Oui. Alors, je vous remercie, M. le député de Borduas. Je voudrais maintenant laisser la parole à Mme la ministre de l'Éducation. Mme la ministre.

Plan d'action sur la lecture à l'école (suite)

Mme Courchesne: Alors, M. le Président, d'abord, je veux remercier le député de Borduas de s'intéresser au Plan d'action sur la lecture à l'école parce que c'est un plan qui est, à mon sens, extrêmement important et qu'il

faut continuer de renouveler, et qu'il faut continuer d'améliorer, qu'il faut continuer de promouvoir, parce que, je crois, et ça, c'est une conviction absolument personnelle, plus on lit, plus on améliore notre français oral et écrit. Ça va tellement ensemble. D'ailleurs, le rapport Ouellon avait été très clair à cet effet-là. Et c'est pour ça qu'on a suggéré d'ajouter 15 minutes de lecture par jour, mais c'est pour ça aussi que, dans les écoles du Québec, il y a différentes initiatives qui sont laissées aux enseignants, aux enseignantes, aux écoles sur la façon — et la députée de Gatineau le mentionnait à juste titre — sur la façon d'encourager ces moments de lecture.

Lorsque j'ai appris qu'il y avait des commissions scolaires qui ne dépensaient... n'investissaient pas leur montant total à cet égard-là, je leur ai écrit une lettre assez ferme. D'abord, on retient l'argent, l'argent n'est pas perdu, ce n'est pas de l'argent qui est investi ailleurs, c'est de l'argent qui n'est pas versé, mais c'est inacceptable. Quand un gouvernement a des orientations très claires à cet égard-là, quand on vit au Québec, quand on a des lois pour protéger notre langue, notre culture, notre identité, lorsque nous formons une nation québécoise, la moindre des choses, la moindre des choses — oui, nous sommes très fiers de former une nation, une nation québécoise — la moindre des choses, c'est que notre réseau d'éducation respecte les orientations ministérielles et fassent les investissements requis pour améliorer la qualité écrite et orale de la langue chez nos enfants. Donc, ils ont reçu une lettre très ferme de ma part et des appels téléphoniques de la part des gens du ministère pour leur indiquer clairement que cette situation ne devait plus se répéter et que ces sommes d'argent, qui servent majoritairement à de l'acquisition de livres notamment...

Et l'autre effet bénéfique, c'est que nos libraires et nos éditeurs ont besoin aussi de ces investissements. En fait, c'est une chaîne interreliée et qui fait partie de protéger notre langue, notre culture et notre identité. Nous sommes un petit marché, donc il est tout à fait normal que nous encouragions et nos libraires et nos éditeurs, qui eux-mêmes sont soumis à une compétition de marché qui est très, très forte. Donc, dans ce sens-là, je tiens à rassurer le député de Borduas sur notre volonté de faire respecter ces investissements.

Sur la sensibilisation et les campagnes, il y en a une qui est en cours actuellement avec un comédien fort connu, populaire auprès des jeunes, qui s'appelle Charles Lafortune, qui, en avril et mai 2009, est le porte-parole d'une campagne de promotion qui est très grand public, et qui vise les parents d'enfants de zéro à huit ans, et qui a comme slogan *Qui lira verra*. Donc, il y a des publiereportages qui sont insérés dans des magazines à grand tirage. Il y a la production d'un cédérom où Charles Lafortune lit un album pour enfants, et ce cédérom sera inclus dans une revue, et il y aura bien sûr toujours des copies supplémentaires disponibles. Il y a des bandeaux publicitaires sur des sites Internet, sur le réseau *Canoë*. On a même... même, chose intéressante, ça, je suis assez favorable, nous exposons des affiches dans les arénas, parce qu'on sait que les sportifs ont tendance à moins lire, surtout les jeunes garçons. Donc, on incite. Et je les ai vues dans les arénas de mon comté, des affiches où on incite les joueurs, les jeunes sportifs à

aussi s'intéresser à la lecture. C'est pour ça que l'idée de faire lire des revues sportives à des jeunes garçons, bien, c'est bon parce qu'ils lisent au moins. Ça commence par un centre d'intérêt, ça commence quelque part.

● (10 h 50) ●

Donc, dans ce sens-là, je pense que ce sont des mesures qui... Mais ces campagnes-là, elles sont utiles dans la mesure où les enseignants font des rappels aux parents et dans la mesure où effectivement les parents s'intéressent et disent: Oui, peut-être que je devrais, ce week-end, plutôt que de laisser la télé ouverte ou plutôt que de permettre une demi-heure additionnelle de jeux vidéo... même si je n'ai rien contre les jeux vidéo. Mais, à un moment donné, c'est une question d'équilibre, de dire à nos enfants: Bien, tout le monde, pendant une demi-heure, nous lisons. Et il y a des responsabilités collectives bien sûr, mais il y a des responsabilités individuelles en tant que parents. Et c'est prouvé que les parents qui lisent ont des enfants qui lisent; les parents qui ne lisent pas, bien, les enfants ont moins tendance à lire. C'est pour ça qu'il faut continuer dans nos efforts et dans notre persévérance pour inciter à la lecture.

Cahiers pédagogiques produits par le Club de hockey Canadien (suite)

Un mot très rapide sur le Canadien. J'ai eu l'occasion de m'exprimer publiquement sur ce dossier-là en disant que ce budget est à l'intérieur des budgets de communication du ministère. Et c'est une participation qui a été faite de façon non récurrente, c'est-à-dire très ponctuelle dans le temps, pour souligner le 100^e anniversaire du Canadien, strictement. Et je répète que c'est un matériel pédagogique à l'intention des enseignants et des enseignantes. C'est un guide qu'ils pouvaient utiliser, mais c'était davantage une source d'inspiration pour les enseignants et les enseignantes pour établir des exercices à partir de l'histoire des Canadiens. Alors, je pense que cet épisode est maintenant clos, M. le Président.

Le Président (M. Marsan): Merci. Alors, M. le député de Borduas, la parole est à vous. Il vous resterait presque trois minutes.

M. Curzi: Ah! Bien, c'est... Ma question pour le club Canadien — mais je ne veux pas y revenir — c'était sur la qualité du français des documents. Ça, c'est vraiment déplorable. Et ça, je n'ai pas eu... je n'ai pas entendu de réponse.

Mais, M. le Président, je veux profiter des minutes qui me restent. On a une petite question précise à laquelle je demanderai une réponse. Il y a, vous savez, dans ce qu'on obtient lorsqu'on pose des questions, la liste des contrats de moins de 25 000 \$. Il y a un dénommé Pierre Bergevin qui se retrouve là. J'imagine que ce n'est pas le même Pierre Bergevin... C'est le même Pierre Bergevin que le sous-ministre adjoint?

Le Président (M. Marsan): Mme la ministre? On me dit que oui.

M. Curzi: Alors, très rapidement, parce que ce n'est pas...

Le Président (M. Marsan): Alors, M. le député de Borduas.

M. Curzi: Oui. Alors, je vais continuer ce que je voulais vous dire. Parce que, moi, je veux vous parler, M. le Président, de deux cas de comté dans mon comté. Pas un, deux. Et je suis content d'avoir l'occasion de le faire. Ce n'est pas l'ADQ qui m'y incite, c'est juste parce que ce sont deux cas de comté qui sont des réussites au niveau scolaire. Et ça, je veux en parler parce que, dans un cas, c'est même... il s'agit... dans mon village, c'est plus que le comté, c'est mon village. Et ce village-là, il s'appelle Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville. Trois minutes, je sais, c'est court.

Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville a mis sur pied une table de concertation. Il y a 10 ans, dans ce village-là, il y avait de la violence chez les jeunes, il y avait du décrochage. Il y a une école primaire dont 46 % des finissants en sixième année ne se rendaient pas au secondaire. Il y a eu la mise sur pied et un travail de concertation remarquable. Et je veux le dire parce que, dans ce cas-là, il y a eu...

Sur cette table de concertation, il y avait le CSSS; il y avait la municipalité de Saint-Jean-Baptiste; il y avait l'école de l'Amitié, qui est le nom de l'école primaire dans le village; il y avait le député de Borduas, qui était anciennement M. Charbonneau, auquel j'ai succédé; il y avait le centre de la petite enfance, donc un CPE, qui n'existait pas au début des travaux et qui a été mis sur pied; il y avait un comptoir d'entraide parce que... pour soutenir les familles qui en avaient besoin; il y a la maison... — j'en parle comme si c'était au passé, c'est très actuel, c'est très présent — la Maison de la famille de la Vallée du Richelieu; le Centre d'action bénévole de la Vallée-du-Richelieu, pour faire du dépannage, parce que c'est un milieu socioéconomique un peu dévalorisé, un peu faible. La caisse populaire est là, le carrefour jeunesse-emploi, le Centre de formation du Richelieu, la Régie intermunicipale de police du Richelieu—Saint-Laurent, le camping de Rouville, qui a fourni un accès à ses installations pour permettre aux jeunes d'aller se baigner, le centre de la nature du Mont-Saint-Hilaire, les citoyens, les parents, les jeunes.

C'est un exemple remarquable, M. le Président, de ce qu'on souhaite tous, c'est-à-dire l'implication de l'ensemble des intervenants et, là, qui va du CPE jusqu'à la fin du primaire, dans notre cas. Et j'en parle parce que cette table de concertation, elle a gagné le prix d'excellence des réseaux de la santé et des services sociaux, elle a donc gagné 25 000 \$. Et je voulais le dire ici parce qu'il me semble que tout ce dont on parle tourne autour de cette réussite. Comme ça ne complète pas mon droit de parole, je vais quand même en profiter. Merci.

Le Président (M. Marsan): Merci, M. le député de Borduas. Ceci termine notre bloc avec l'opposition officielle. On revient au parti ministériel, et je vais reconnaître le député de Vanier.

Programme d'embellissement des cours d'école

M. Huot: Merci, M. le Président. Donc, je suis content de voir que le député de Borduas nous parle de

ce qui fonctionne dans son comté. Moi, je le disais il y a quelques semaines, lors de l'interpellation du député de Borduas sur le décrochage scolaire, je disais que, comme députés, on a un devoir de parler de ce qui fonctionne dans nos comtés, pour faire bouler de neige, pour donner des bonnes idées à d'autres gens. Donc, je suis très heureux de voir que le député de Borduas le fait. Il me donne l'idée de le faire aussi, moi.

Je dirais qu'on a parlé beaucoup de lecture, de l'importance de la lecture. École du Domaine, Jean-XXIII dans le comté de Vanier: mobilisation du milieu, la direction de l'école, les profs, le parascolaire, les parents embarquent. Ils ont créé un cercle de lecture. Donc, il y a des gens qui transmettent leur passion de la lecture, et ça fonctionne bien, les jeunes embarquent, les jeunes aiment ça et en demandent, en demandent encore. Donc, ce genre de chose là fonctionne bien dans mon milieu, et on espère que ça se répète ailleurs.

Donc, je voulais partager avec le député de Borduas cette question, qui va m'amener à parler un peu plus d'infrastructures, de cours d'école. J'ai plusieurs choses à dire. Il y a plusieurs choses qui se sont dites, là, ce matin. La ministre en a abordé quelques-unes, tout à l'heure, en réponse au député de Borduas. Mais je voulais revenir rapidement sur le Plan québécois des infrastructures. On a annoncé le plan 2008-2013, plusieurs milliards de dollars qui ont été annoncés par notre gouvernement.

Évidemment, on parle d'un impact important pour le réseau des commissions scolaires, pour nos écoles. Il y a des investissements majeurs qui vont être faits. Et il y a du rattrapage à faire aussi, M. le Président, je pense qu'il faut le dire. Déjà, en 2000-2001, on parlait d'un déficit d'entretien seulement de 1,4 milliard de dollars, donc c'était quand même très important. On parle de ça en 2000-2001. Donc, c'est beaucoup de rattrapage. Quand notre gouvernement est arrivé, il y avait un rattrapage à faire juste pour ce qu'on appelle le maintien des actifs et le maintien des bâtiments en bon état.

Récemment, en janvier 2009, M. le Président, on a annoncé des ajustements au Plan québécois des infrastructures. On l'a passé à près de 42 milliards sur cinq ans, ce qui est... On parle d'investissements très importants. Donc, évidemment, c'est des sommes additionnelles qui sont ajoutées pour le réseau de l'éducation, pour nos écoles, pour nos bâtiments, pour toutes les infrastructures scolaires. Donc, c'est quelque chose qu'il faut mentionner.

Et on a même mis sur pied un système de suivi des investissements, qu'on appelle le Système informatisé pour le maintien des actifs immobiliers des commissions scolaires, et ça, je vous dirais que, bien, grâce aux investissements qu'on a annoncés, le gouvernement libéral, qui a tous ces investissements dans son programme d'infrastructures, et avec le système qu'on appelle SIMACS, le ministère, bien, donne au réseau de l'éducation les moyens de maintenir ses bâtiments en bon état et de résorber le déficit d'entretien de son parc immobilier.

Le député de Charlesbourg, tout à l'heure, parlait de l'importance de l'école. On peut dire, on peut pratiquement dire... On peut le dire: C'est un milieu de vie maintenant, l'école, pour les enfants. La ministre en a parlé aussi, de l'importance des services de garde.

Moi, je vous dirais aussi, comme jeune parent, je le constate. Moi, ma fille est en troisième année, mon garçon est en maternelle. Conciliation travail-famille... J'ai 34 ans, Mme la ministre. On me dit que j'ai l'air plus jeune des fois, mais j'ai deux jeunes enfants, troisième année et maternelle. Et je vous dirais que la conciliation travail-famille, c'est quelque chose. Rajouter la vie politique à ça dans le défi de conciliation travail-famille, c'est quelque chose.

Donc, ils passent beaucoup d'heures à l'école, et donc ça prend... Ça devient un milieu de vie, ça devient un endroit où ils passent beaucoup de temps. Donc, ils ont besoin de dépenser de l'énergie, je vous dirais qu'ils ont besoin de bouger à l'école. Et ils ont la chance d'aller dans une école où est-ce qu'il y a une belle grande cour, où est-ce qu'il y a beaucoup d'activités, donc. Et je vous dirais qu'on voit la différence quand ils bougent à l'école. Le retour à la maison, le soir, quand qu'ils ont eu du parascolaire ou quand qu'ils ont eu des activités, comme parents, on voit une différence. Je vous dirais que ça paraît.

● (11 heures) ●

Donc, ce qui amène à parler de l'importance des activités sportives et culturelles aussi, avec le... Il y a un défolement aussi à travers des activités culturelles, même si ce n'est pas là qu'on bouge le plus, mais il y a un défolement. On décroche de l'école, et il y a une passion pour les enfants aussi à travers ça. Et on a augmenté récemment — la ministre en a fait mention — le nombre d'heures d'enseignement, notamment au niveau sportif, au niveau culturel. Et ça, comme parents, je pense qu'on l'apprécie tous, particulièrement comme parents d'enfants d'âge scolaire primaire. Et, si on rajoute à tout ça, dans le cadre du parascolaire, bon, il y a bouger à l'école, l'École en forme et en santé, c'est toutes des choses qui profitent aux enfants et c'est quelque chose qui est très important pour tous les parents.

Et ce qui va m'amener... j'aimerais peut-être ça... Bon, je vois le député de Borduas qui a quitté quelques instants. Mais j'en avais parlé lors de l'interpellation, tout le parascolaire qui est fait. Un exemple dans mon comté: l'école Grands-Saules, des Écrivains, qui ont fait les projets Mercredis P.M.. J'en avais glissé un mot lors de l'interpellation. Et ça, tout le monde, toute l'école s'est mobilisée, les services de garde, les professeurs. Tous les mercredis après-midi, bien, une grosse partie de l'année, tous les élèves sont en parascolaire, en activités sportives, en activités culturelles. Et, pour ça, on commence, toute l'année, l'école environ une demi-heure plus tôt. Donc, tout le monde est embarqué dans ça. Et, pour faire leurs activités parascolaires, bien, ça prend des infrastructures. Il y a fallu entretenir les bâtiments. Ça prend des infrastructures à l'extérieur, des cours d'écoles, des choses comme ça, des infrastructures, oui, que la ville peut prêter aussi à l'occasion. Donc, ça permet aux jeunes de bouger.

Et, à travers ça, le ministère de l'Éducation a son programme de parc-école. Ça, c'est le volet Loisir et Sport, que le programme parc-école, qu'il y a beaucoup de subventions qui sont données aux parcs-écoles. Mais, dans le volet... dans la partie de crédits Éducation, on a le programme d'embellissement des cours d'école qui profite à beaucoup d'écoles. Il y a eu beaucoup, beaucoup, beaucoup de projets qui ont été présentés. Il y a

des bons montants qui sont là. Ça a été mis sur pied en 2005-2006, l'embellissement des cours d'école, et on l'augmente à chaque année, on augmente les sommes disponibles à chaque année dans ce programme-là.

Donc, j'aimerais entendre la ministre sur l'importance du programme d'embellissement des cours d'école, parce que, nous, comme députés, on est beaucoup sollicités pour ce programme-là. Les écoles sont intéressées de procéder à des aménagements, des améliorations pour offrir un meilleur service aux jeunes, qui en profitent, qui en profitent pour bouger, qui en profitent pour faire toutes sortes d'activités. Donc, j'aimerais entendre la ministre sur toute l'importance qu'elle accorde à ce programme-là d'embellissement des cours d'école.

Le Président (M. Marsan): Alors, Mme la ministre, la parole est à vous.

Mme Courchesne: Merci, M. le Président. Bien, effectivement, je suis heureuse de savoir qu'un si jeune député a deux enfants d'âge scolaire. Je le remercie pour sa question. Parce que rappelons-nous que les cours d'école, il n'y a pas si longtemps, étaient de vastes espaces asphaltés, sans aucun équipement, avec des clôtures plus ou moins bien entretenues. En fait, tout pour déprimer un enfant, honnêtement. Tu sais, quand ils passaient, là, surtout si vous avez un enfant en prématernelle ou même tout petit, puis là vous lui dites: Regarde, regarde, c'est là que tu vas aller à l'école, regarde... Puis, tu sais, comme parent, tu veux développer la fierté de l'école. Mais là tu regardes la cour d'école, avec des trous puis toute croche.

Alors, moi, je remercie beaucoup mon collègue qui m'a précédée pour cette merveilleuse initiative — et le gouvernement — de réaménager en fait... Et ça s'inscrit aussi dans le contexte du développement durable, de la protection de l'environnement, où ce programme sert essentiellement à reverdir nos cours d'école, à donner de l'oxygène à nos cours d'école et aussi qui permet d'ajouter des équipements sportifs ou des équipements de jeux pour les plus petits. J'en ai visité plusieurs, cours d'école, dans ces réaménagements-là, puis, encore là, on voit aussi la participation très, très grande des parents, qui s'impliquent. Ça crée un esprit communautaire, ça crée l'appartenance, la fierté. En fait, je n'ai... et je suis certaine que mon collègue député de Vanier a le même genre de remarques et de commentaires, c'est extrêmement positif.

À date, depuis l'instauration du programme, on a investi plus de 12 millions, 12,5 millions, parce que nous mettons un montant maximal, par cour, de 25 000 \$. Ça veut donc dire qu'il faut qu'il y ait une mobilisation du milieu et de la commission scolaire. Les commissions scolaires ajoutent beaucoup d'argent pour aménager aussi ces cours d'école. Et, jusqu'à maintenant, on a réussi à réaménager 856 cours d'école sur 3 000. C'est quand même un montant appréciable. Ce n'est pas terminé, nous continuons. Très prochainement, tous les députés de l'Assemblée nationale vont être informés des écoles qui ont été choisies, puisque nous les analysons, et que nous les choisissons, et que notre objectif, c'est de pouvoir couvrir... et de faire en sorte que le Québec au complet aura des cours d'école qui sont réaménagés.

Le fait de faire participer les parents, la communauté, fait en sorte aussi que les enfants font plus attention: moins de vandalisme, meilleur entretien. Tu sais, quand tu as participé, quand tu as travaillé, quand tu t'es associé à un projet, bien, tu fais plus attention pour entretenir et s'assurer que la qualité demeure. Alors, voilà, je ne sais pas si j'ai répondu à la question du député. Je peux lui dire qu'en 2008-2009, dans la région de Québec, c'est un total de travaux de 778 000 \$ pour 10 cours d'école. Alors, le gouvernement a participé à la hauteur de 154 000 \$ dans la région de Québec, l'année dernière.

Le Président (M. Marsan): Alors, merci, Mme la ministre. Je vais reconnaître maintenant la députée de Mille-Îles.

Mme Charbonneau: Merci, M. le Président. Combien de temps nous reste-t-il, M. le Président?

Le Président (M. Marsan): Quatre minutes.

Mme Charbonneau: Quatre minutes. Je serai vite. Bien, je vais en profiter pour reconnaître la volonté du service et de l'intérêt supérieur de l'élève que le député de Borduas a et que notre ministre défend à tous les jours. Par contre, je ne peux pas passer à côté le fait que le député de Chauveau n'a parlé que de structures. Il ne nous a pas beaucoup parlé... à part que l'ADQ a toujours eu les bonnes idées puis c'est toutes les autres personnes qui les font suivre. Mais il siégeait probablement au comité des sages aussi en cachette, sans qu'on le sache. Mais c'est quand même étonnant que tous les programmes qui sortent sortent du programme de l'ADQ, et que, tout d'un coup, ils ont quelque chose à dire à propos de ces programmes-là.

Mais je dois reconnaître par contre que toutes les avancées et les questionnements qui ont été apportés, autant par le député de Borduas que les réponses de notre côté, ont toujours été dans une volonté d'amélioration. L'éducation n'est pas parfaite, à tous les jours, on cherche à la perfectionner. Je pense à la diminution de la taille des classes dans nos commissions scolaires; l'embellissement des cours d'école, que mon collègue parlait; la lecture et l'écriture; l'adaptation scolaire, qui est un peu un gouffre sans fond puisque plus on investit, plus il faudra investir en adaptation scolaire; les infrastructures; la violence à l'école; et l'ensemble des politiques pour améliorer la vie et la qualité de nos écoles; la malbouffe; l'Aide aux devoirs. On n'a pas touché à la cigarette, mais il y a quand même une politique qui fait en sorte que nos jeunes fument de moins en moins à l'école puisqu'on rend la chose de plus en plus difficile pour eux.

J'en oublie sûrement, et la ministre pourra sûrement compléter ce à quoi on n'a pas encore touché par rapport aux merveilleux programmes qu'on a mis en place. Donc, M. le Président, si la ministre veut bien fermer cette parenthèse sur l'éducation, je lui laisserais les quelques minutes qui restent.

Le Président (M. Marsan): Mme la ministre.

Mme Courchesne: Merci, M. le Président. D'abord, mes premiers mots seront pour remercier mes

collègues députés pour leur participation très constructive et positive, et qui ont démontré, contrairement à ce que dit le député de Chauveau, énormément de respect, de passion à l'égard de la réussite de nos élèves et surtout du maintien de la qualité de l'enseignement dans nos écoles et l'immense respect envers ces hommes et ces femmes qui enseignent tous les jours dans nos écoles et qui, encore là, démontrent beaucoup de savoir, d'expérience, de sensibilité à l'égard des différents enjeux que le Québec doit affronter à travers son système de l'éducation.

● (11 h 10) ●

Vous me permettez aussi de remercier le député de Borduas, parce que ses questions étaient pertinentes, ses questions étaient d'actualité, aussi. Il a démontré sa compréhension par rapport à des enjeux qu'il conviendra qui ne sont pas simples, qui sont très complexes. Et je suis certaine que je pourrai compter sur sa collaboration pour apporter, au cours des prochaines semaines et des prochains mois, des réponses qui soient adaptées, adaptables et qui soient très, très près de la réalité vécue par nos enfants, nos familles et nos enseignants.

Alors, M. le Président, merci à vous pour avoir mené ces débats sur le volet des écoles primaires et secondaires avec patience. Et je crois que nous aurons, cette année, tous les outils en main et toutes les ressources requises pour affronter ces défis que sont la persévérance scolaire, les enfants en difficulté, la violence et tout autre sujet qui, bien sûr, mérite à la fois notre attention mais surtout notre niveau de responsabilité. Et, M. le Président, vous pourrez compter toujours sur mon entière collaboration pour y faire face. Merci.

Remarques finales

Le Président (M. Marsan): Merci, Mme la ministre. Et je vais reconnaître maintenant le député de Borduas pour le dernier bloc de 10 minutes. Et c'est à vous la parole, M. le député.

M. Pierre Curzi

M. Curzi: Merci, M. le Président. Il y avait deux projets dont je voulais vous parler. Le deuxième dans mon comté s'appelle Recherche Action pour la Résolution d'un Problème Communautaire. C'est à l'école La Farandole, à McMasterville. Je le mentionne parce que c'est une recherche assez intéressante pour contrer le vandalisme dans les parcs. Mais on en entendra parler puisque le cinéaste Fernand Dansereau accompagne ce projet-là. Il devrait en sortir donc un éventuel documentaire qui, je crois, sera assez passionnant.

Ceci dit, comme il s'agit, à toutes fins pratiques, des remarques finales, je voulais... J'ai été extrêmement surpris, parce que, dans nos demandes de renseignements particuliers, nous avions demandé une copie de tous les documents, et une des questions était: Est-ce qu'il y a des documents, notes, rapports, états de situation, avis, parties accessibles du mémoire au Conseil des ministres concernant le décrochage scolaire, la réussite éducative ou tout projet de plan national de lutte au décrochage scolaire? Or, à ma très, très grande surprise, M. le Président, la réponse, c'est qu'il n'y avait aucun

mémoire qui a été déposé au Conseil des ministres concernant le décrochage scolaire, la réussite éducative ou tout projet de plan national de lutte au décrochage scolaire. Ça, j'avoue que ça m'a laissé un petit peu pantois parce que je n'ai pas compris qu'il n'y ait rien qui ait été déposé au Conseil des ministres à cet égard. Mais, bon, c'est une question à laquelle peut-être la ministre pourra me répondre.

Ceci dit, M. le Président, c'est assez complexe. Ça fait déjà, quoi, sept heures que nous étudions les crédits à l'école primaire et secondaire, et il y a tellement de programmes — on en a abordé plusieurs — tellement d'aspects, tellement de questions, tellement de budgets que c'est difficile d'essayer de faire une synthèse. Et, en y réfléchissant, j'en suis arrivé, probablement influencé par la période de l'année, influencé aussi par les activités sportives et par les activités du ministère dans le cas du sport, j'en suis arrivé à concevoir une sorte d'allégorie. Je me suis dit: Finalement, l'éducation, c'est comme une espèce de grande patinoire.

L'éducation, c'est une grande patinoire, puis on est plusieurs sur cette glace-là, et dans le fond il y a deux équipes qui sont en train de jouer une partie majeure, une partie décisive. Puis, d'un côté, il y a une équipe qui s'appelle le ministère de l'Éducation, qui est accompagnée de la Fédération des commissions scolaires. Et c'est une équipe fort bien, avec de très bons joueurs, des joueurs qui ont un bon coup de patin, des joueurs qui sont intelligents — et il y en a plusieurs ici qui jouent sur cette patinoire-là — des gens compétents, des gens dévoués, des gens en forme, des gens probablement passionnés puis des gens, ma foi, assez bien... bien, assez bien payés. Puis ils ont en main des mesures, là, qu'ils peuvent mettre en application. En fait, ils ont des plans, ils ont des stratégies. Il y a des trios là-dedans puis il y a des stratégies là pour contrer des plans, pour contrer la violence, pour l'amélioration du français, pour la lecture à l'école, puis là pour l'interprétation... pour les services de garde, pour le renouveau pédagogique. Il y a un tas de stratégies, de plans d'action puis il y a des joueurs formidables, bien formés qui sont prêts à patiner vigoureusement.

Puis ils ne sont pas seuls sur cette patinoire-là, dans cette équipe-là. La Fédération des commissions scolaires, eux autres, ils jouent plutôt à la défense, ils sont un peu lourds. Ils ont de la misère, ils ne patinent pas... ils patinent tranquillement. Mais ils sont assez bien payés. Mais disons qu'ils ont de la misère à aller chercher la rondelle dans les coins. On se dit que ça, c'est une équipe. Et puis il y a aussi... Ah! Il y a des joueurs-vedettes dans cette équipe-là, M. le Président.

Il y a les écoles privées. Eux autres, ils sont très, très, très bien payés puis ils font des bonnes montées, mais ils jouent tout seuls. Ils jouent tout seuls, ils ne font jamais de passes, ils ne reçoivent jamais de passes, ils ne jouent pas tellement dans l'équipe. Bon, on dit: C'est une bonne équipe, crime! Ils sont sur la glace, c'est important, puis ils sont entourés, puis ils ont des supporteurs partout, puis...

De l'autre côté, il y a une équipe de malfrats, il y a une équipe pauvre, une équipe qui est mal habillée, puis là, là-dedans, il y a toutes sortes de choses. Il y en a qui sont violents dans cette équipe-là, il y en a qui ont

de la difficulté, il y en a qui apprennent à patiner, il y en a qui ne comprennent pas les consignes, il y en a qui sont mal nourris, il y en a qui ne sont pas... Il y a plein... C'est toute une petite équipe, puis une équipe, on dirait... On dirait une ligue de garage qui est en train d'affronter notre équipe formidable du ministère de l'Éducation. Puis là on se dit: Mais comment ça se fait?

Mais cette équipe-là, elle est terrible, elle est vicieuse, M. le Président. Elle va chercher la rondelle dans les coins, elle lance, elle donne des jambettes, elle rentre dans le corps de nos bons joueurs. Puis le problème, c'est qu'elle est en train de compter, des fois, elle compte, et elle nous empêche, M. le Président, de faire les finales. Savez-vous que, dans les provinces de notre pays le Canada, il y a...

Mme Courchesne: Votre pays?

M. Curzi: Non, pas le mien!

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Curzi: Oui, je le savais, je le savais! Vous avez compris que c'était de l'ironie, M. le Président.

Des voix: Ha, ha, ha!

Le Président (M. Marsan): La parole est au député de Borduas.

Des voix: ...

M. Curzi: Nous sommes une des provinces. Malheureusement, on est la neuvième, on ne fait pas les finales. Alors là, on a une équipe puissante qui n'arrive pas à faire les finales. Comment se fait-il, M. le Président? Comment se fait-il?

Et, pour répondre à une interrogation de la députée de Gatineau, où sont les élèves? Où sont-ils? Parce qu'ils ne sont pas sur la patinoire. Alors, ils sont dans les estrades, quelque part. Puis ils sont nombreux. Ils sont dans les estrades. Puis il y en a une partie qui sortent de temps en temps, ils s'en vont prendre l'air puis là ils nous disent: Ah! on va revenir. Mais on n'est pas sûrs qu'ils vont revenir, puis, s'ils reviennent, ça va être plus tard.

Alors donc, dans cette partie-là que nous jouons sur cette glace-là de l'éducation, on n'arrive pas à se qualifier pour les séries et on joue dans un groupe qui n'est pas le groupe de tête. On est dans... au pays de... Dans la ligue mondiale, on n'est pas dans les premiers 10, on est le 16e, on est dans le 20e. Alors, tout le monde se dit: Mais...

Puis il y a des arbitres aussi. Probablement que certains syndicats sont des arbitres. Là, il y en a qui les accusent d'être partiaux, il y en a qui disent que c'est des mauvaises décisions.

Bref, il y a toutes sortes de joueurs. Mais la réalité, c'est qu'on se dit: Comment se fait-il qu'une équipe aussi puissante n'arrive pas à écraser une équipe aussi fragile? Et là les yeux se tournent vers l'entraîneur. On se dit: Woups!

Mme Courchesne: Ca y est!

M. Curzi: Ah! On se dit: Ça y est! Qu'est-ce qui se passe avec l'entraîneur? L'entraîneur a un beau mandat, mais on attend de sa part des résultats, et on a raison. Et là je veux quitter l'allégorie et dire qu'on peut utiliser toutes les allégories pour comprendre, mais, quand on voit la puissance de cette équipe-là, on se dit: Quel est l'élément déclencheur, quel est le détonateur? Et on est en droit, et il est légitime, M. le Président, d'exiger que l'entraîneur en chef prenne vraiment son équipe et nous amène à la victoire, nous amène à nous qualifier pour les séries, et il est très logique et cohérent de demander qu'on aille chercher la coupe. Voilà la raison pour laquelle...

Et là je sors complètement de l'allégorie, et, si j'en parle, c'est parce que je crois que nous sommes confrontés à une situation tellement urgente et tellement sérieuse qu'il n'y a aucun doute qu'il faut, à partir de maintenant, considérer que l'éducation, c'est une corvée nationale et que, s'il y a plusieurs leaderships partout à travers le Québec, il y a un leadership qui est fondamental et à qui on demandera qu'il y ait une obligation de résultat, et c'est à la ministre actuelle, qui a les moyens et qui dirige cette équipe-là.

Voilà, M. le Président, un petit peu le portrait de... la synthèse que j'ai voulu faire. Et je suis conscient que nous avons posé de bonnes questions, qu'il y a eu de bonnes réponses, que le débat a été, je crois, correct et assez dépourvu de partisanerie. Mais cependant on en arrive quand même à cette conclusion incontournable que la responsabilité... Et la ministre l'a dit tantôt: Nous sommes responsables. Eh bien, oui, effectivement, ce que nous demandons, ce que nous exigeons, c'est qu'elle assume complètement ses responsabilités et son leadership. Merci, M. le Président.

● (11 h 20) ●

Le Président (M. Marsan): Je vous remercie, M. le député de Borduas. Ceci complète le questionnement de la part de l'opposition officielle. Mme la ministre, il reste, pour le parti ministériel, quelques minutes. Est-ce que vous voulez les utiliser? Alors, à vous la parole.

Mme Michelle Courchesne

Mme Courchesne: M. le Président, j'invite le député de Borduas à relire les galées de cette longue allégorie, parce que j'ai le sentiment qu'il a patiné sur une glace très, très, très mince, très mince. Nous nous sommes questionnés sur beaucoup de raisons de difficultés rencontrées dans notre système d'éducation, mais, quand j'écoute son allégorie, j'ai le sentiment qu'il compare le réseau public d'éducation à une ligue de garage, et ça m'inquiète. Parce que, tant que nous allons, comme l'a fait Jacques Parizeau, tant que nous allons continuer à dénigrer, dénigrer négativement... dénigrer, c'est un pléonasse, que nous allons continuer à dénigrer notre système d'éducation, M. le Président, un, nous n'allons pas inciter de jeunes hommes à venir enseigner dans le secteur primaire et secondaire. Tant que nous allons continuer à faire valoir de façon aussi cynique les difficultés que rencontrent des jeunes pour toutes sortes de raisons, qui sont des raisons qui ne sont souvent pas attribuables à l'école elle-même mais qui sont attribuables à d'autres facteurs qui influencent leur vie, M. le Président, nous allons nuire, nous allons nuire à la

valorisation de l'éducation, nous allons nuire à la valorisation de l'école publique.

Moi, j'ai fait le choix, M. le Président, plutôt, de dire: Pouvons-nous regarder... Et le député de Borduas nous a parlé de l'école de l'Amitié, nous a parlé de la Farandole, de tous ces succès qui existent dans toutes les écoles du Québec. Il faut les faire connaître. Il faut encourager, il faut appuyer, il faut soutenir, il faut être optimiste, ce qui ne veut pas dire, M. le Président, que l'on ne doit pas continuer à travailler très fort pour apporter des améliorations, des correctifs. Surtout, surtout, le succès se fera et sera concluant le moment où nous serons tous autour d'une même table, dans un esprit d'ouverture, de concertation et de dialogue, M. le Président. Et c'est de cette façon que, dans chaque milieu, chaque école, chaque quartier, chaque communauté, nous allons faire en sorte que la réussite des jeunes soit l'objectif premier pour lequel nous intervenons.

Et, M. le Président, je continuerai à travailler avec énergie, avec ténacité et détermination pour faire en sorte que le Québec puisse offrir les meilleures ressources, les meilleurs moyens, les meilleurs outils et favoriser la réussite de tous les enfants du Québec, M. le Président. Je vous remercie.

Adoption des crédits

Le Président (M. Marsan): Alors, ceci termine nos travaux. Nous allons maintenant procéder à la mise aux voix du programme 4, enseignement primaire et secondaire, du portefeuille Éducation, Loisir et Sport, pour l'année financière 2009-2010. Est-ce que le programme 4 intitulé Enseignement primaire et secondaire... est-il adopté?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Marsan): Sur division?

M. Curzi: Sur division.

Le Président (M. Marsan): Alors, le programme est adopté sur division. Je vous remercie.

Je suspends quelques instants. Nous allons reprendre nos travaux à 11 h 30. Merci.

(Suspension de la séance à 11 h 23)

(Reprise à 11 h 30)

Formation professionnelle

Le Président (M. Marsan): Alors, à l'ordre, s'il vous plaît! Étant donné que nous disposons d'une heure pour l'étude du volet Formation professionnelle, il est convenu qu'il n'y aura pas de remarques préliminaires. Nous allons donc commencer l'étude des crédits.

Je rappelle qu'il a été convenu que le temps est partagé 50 % entre le gouvernement et l'opposition officielle, 50-50. Et 50 % de l'opposition est partagé ainsi: 38 % à l'opposition officielle; 10 % à l'ADQ; et 2 % à Québec solidaire. Si un parti d'opposition n'est pas présent, son temps s'ajoute à celui de l'opposition officielle.

Il reste environ 56 minutes pour l'échange. Je vous propose la répartition suivante du temps: 15 minutes pour l'opposition officielle; 15 minutes pour le parti ministériel; cinq minutes, le deuxième groupe d'opposition; 13 minutes, le parti ministériel; et huit minutes, l'opposition officielle.

Discussion générale

Je suis prêt à reconnaître le porte-parole de l'opposition officielle en matière de formation professionnelle, la députée de Champlain, pour un bloc de 15 minutes. Mme la députée.

Mesures afin d'encourager et de favoriser la transition vers la formation professionnelle

Mme Champagne: Merci, M. le Président. Alors, bonjour à tous, membres de cette commission. On a peu de temps, donc on va aller rapidement sur le sujet. Et je suis plus qu'heureuse de retrouver un dossier que j'ai porté entre 2003 et 2007, M. le Président. Je l'ai porté, en fait, deux ans, de 2003 à 2005, parce que suite à ça j'ai porté le dossier au niveau des aînés. Alors, parler de formation professionnelle, c'est, pour moi, parler d'éducation et c'est parler d'un volet de l'éducation qui est, à mes yeux, excessivement important.

Et je vais aller immédiatement vers le rapport Ménard. Et je pense, M. le Président, que la ministre a définitivement, j'en suis convaincue, parcouru ce rapport-là. Et, à l'action 8 du rapport Ménard, on parle spécifiquement de formation professionnelle. Et, pour le vivre dans ma région, et je le dis d'emblée au cas où je l'oublierais, nous avons, dans notre région, un magnifique centre de formation professionnelle, en région de la Mauricie, que Mme la ministre connaît sûrement, c'est le centre de formation Qualitech.

Et il y a eu énormément de sous mis par la commission scolaire, par les partenaires du milieu. Et c'est, à mon avis, un joyau où se fait de la formation de qualité avec des professeurs de qualité mais qui ont des besoins, je dirais, quasiment de reconnaissance du travail qu'ils font, pas parce qu'ils attendent après ça pour fonctionner, mais parce que c'est une formation qui est, encore aujourd'hui, je dirais, mal vue et encore mal perçue — et je vois que la ministre va partager ça avec moi, puis les collègues également — pour toutes sortes de raisons qui m'échappent.

Il y a eu tellement d'efforts de faits pour faire de la formation professionnelle, tant au niveau de notre formation politique que, je dirais, même au niveau du gouvernement en place, pour donner une place importante, mais il y a quelque chose qui accroche. Puis M. Ménard en parle de façon claire, en disant que «cette problématique d'orientation — puis je vais le citer, là, pour ne pas commettre d'erreur — fondée sur des perceptions erronées et la méconnaissance des métiers et des possibilités qu'ils offrent, tant au plan de l'emploi que des salaires et des conditions de travail, constitue autant de facteurs qui limitent les inscriptions en formation professionnelle».

Quand on parle encore aujourd'hui à un parent puis que le parent va nous dire, M. le Président: Mon fils ou ma fille va vers un métier, il y a un ton qui laisse

entendre: Bien, regarde, il n'a pas beaucoup de talent pour aller ailleurs, il s'en va là. Et c'est mauvais parce que c'est faux. On a des gens qui ont du talent manuel, on a des gens qui ont d'autres talents qu'un talent universitaire. Et on a encore cette perception-là.

Et j'étais, il y a quelque temps, quelques semaines — je me fais ce genre de plaisir là chaque année — dans une école secondaire pour parler de persévérance scolaire avec les partenaires que sont les chambres de commerce dans notre région. Et je le fais chaque année, je dirais, religieusement puis avec beaucoup d'intérêt, parce que je vais jaser avec des élèves qui sont pour la plupart malheureusement des décrocheurs, mais qui n'ont pas complètement décroché, qui se sont raccrochés. Et il y a justement des jeunes qui me parlaient comme quoi ils étaient là parce qu'ils n'avaient pas pu faire autre chose. Et j'ai fait un quart d'heure, avec eux autres, de motivation, en disant: Mais, voyons donc, peut-être qu'à quelque part c'est au départ qu'on a manqué notre coup avec toi. C'est peut-être au départ qu'on ne t'a pas donné les armes ou les arguments nécessaires pour que tu ailles rapidement vers une formation.

Et, lors de cette rencontre-là, j'avais la chance d'avoir un jeune homme qui arrive tout juste de France et qui me disait que, lui, en Europe, en France, particulièrement à Paris, il peut commencer sa formation professionnelle dès le secondaire I parce qu'il y a ce choix-là qu'il peut faire. Puis il peut le faire, mais en même temps il fait également de la formation générale, il ne fait pas que de la formation dite professionnelle. Et c'est peut-être des avenues à regarder éventuellement. Je n'ai pas fouillé la chose, là, mais ça pourrait se faire. Le danger: il ne faut pas que l'étudiant perde une base importante également dans sa formation générale.

Et j'ai eu ce commentaire-là également venant de professeurs qui trouvent que la formation professionnelle, au niveau du ministère de l'Éducation, c'est comme s'il y avait un autre régime pédagogique qui gérait la formation professionnelle, alors que, si c'était un même régime pédagogique, on pourrait possiblement faire qu'on donne à la formation professionnelle ses lettres de noblesse en lui donnant également une valeur de formation générale. Je pose la question tout bêtement, à savoir qu'il y a peut-être lieu, à ce niveau-là, de faire des efforts et d'améliorer.

Alors, je sais également qu'on a également les conditions d'admissibilité, dans ces programmes-là, qui représentent des difficultés également à surmonter pour certains élèves. On a des exigences, on a des niveaux d'exigence que je reconnais. Je pense qu'il est important d'avoir une base minimale avant de s'en aller en formation professionnelle. Mais est-ce que les passages qu'on pourrait permettre ne pourraient pas être améliorés — je pose la question — pourraient être améliorés de telle sorte que l'étudiant, tout jeune, très jeune, même au niveau de son primaire, peut-être troisième cycle du primaire, cinquième, sixième année, aurait avantage à être amené vers une connaissance plus grande de la formation professionnelle, de telle sorte qu'il pourrait se l'approprier?

Donc, il faut faire énormément d'efforts, M. le Président, pour donner ses lettres de noblesse à la formation professionnelle. M. Ménard d'ailleurs dit qu'il faut faciliter, encourager cette transition-là vers la

formation professionnelle, qu'il est conscient de la problématique de l'intérêt, que le ministère est conscient de la problématique de l'intérêt des enfants vers la formation professionnelle et qu'il faut viser deux buts, puis les deux buts sont très importants: augmenter le nombre d'inscriptions... Mais on ne peut pas l'augmenter comme ça, un bon matin. Il faut donner le goût aux jeunes d'aller en formation professionnelle, leur témoigner hors de tout doute, par des visites dans des écoles, par des présences à l'école, de l'importance de ces métiers-là. Ce n'est pas vrai que tous les jeunes enfants vont un jour être des diplômés, des bacheliers, des gens avec un bac ou avec une maîtrise. On sait qu'on a des jeunes qui ont ce talent-là.

Alors, la méthode magique, je ne l'ai pas ce matin, mais je pense que, si on va de l'avant vers les actions qu'entre autres le rapport Ménard nous propose, on a peut-être des chances de redorer ce blason-là. Et je vais donc demander à la ministre de me dire, en autant que faire se peut, qu'est-ce qu'elle entend faire pour donner suite à cette action-là, 8, là, qui est complète, qui donne même, là, des initiatives qu'on pourrait faire. Puis il y en a neuf, initiatives, que tout le monde peut aller trouver sur le site Internet. Alors, j'aimerais l'entendre là-dessus. Ce serait important pour la suite des choses.

Le Président (M. Marsan): Merci, Mme la députée. Alors, Mme la ministre, la parole est à vous.

Mme Courchesne: Merci, M. le Président. Bien, d'abord, je veux saluer la députée de Champlain, lui dire que je la retrouve avec plaisir. Je retrouve sa fougue et sa passion puis je retrouve aussi surtout son sens pratique. Je sais que c'est une députée qui est très près de son milieu, puis, quand elle dit qu'elle va dans une école, elle y va avec toute son énergie. Je la connais suffisamment depuis longtemps et j'apprécie que cette fois-ci nous soyons vis-à-vis sur un sujet aussi important que la formation professionnelle.

Il y a beaucoup de vrai dans les propos qu'elle a énoncés. Le premier constat, qui est malheureux mais qui est réel, c'est le fait qu'existent encore chez les gens de notre âge beaucoup de préjugés à l'égard d'un métier, d'un métier offert en formation professionnelle. Vous savez, nous sommes de la génération des baby-boomers qui avons vu grand pour le Québec et qui avons été parmi... surtout nous, les femmes, parmi les premières générations à avoir accès beaucoup plus facilement au cégep et à l'université. Et nos parents ont beaucoup, beaucoup, beaucoup valorisé l'éducation universitaire, avec raison, parce que, dans les années soixante, nous étions... le Québec avait trop peu de francophones diplômés dans les universités, et encore moins de femmes.

● (11 h 40) ●

Et aujourd'hui, si nos enfants... moi, mes enfants, qui ont dans la vingtaine, viennent, nous disent: Bien, moi, je veux être plombier, ou je veux être mécanicien, ou je veux être électricien, ou je veux être soudeur, ou carreleur, ou briqueteur, on a tous un petit frisson et on a tous... hein, on a un malaise face à cette éventualité. Et, M. le Président, comme parents, nous avons tort. Nous avons tort parce que ce que nous avons appris ou ce que nous souhaitons le plus pour nos enfants, c'est qu'ils soient heureux, heureux dans ce qu'ils font. Et

effectivement la députée de Champlain a raison de dire qu'il y a des jeunes, hommes ou femmes, qui ont beaucoup de talent avec le travail manuel, par exemple. Et, dans une société comme la nôtre, nous avons besoin de tous les métiers, et tous les métiers forment une force. Et pourtant, nous, de cette génération-là, on s'est toujours... on a toujours cru extrêmement important de dire: Il n'y a pas de sot métier. Puis nos grands-parents nous disaient: Il n'y a pas de sot métier, et c'est vrai.

Donc, la députée de Champlain a tout à fait raison dans le fait de dire qu'il y a des perceptions qui sont erronées. Elle est très diplomate en utilisant ces termes. C'est vrai que ce sont des perceptions erronées. Et ce sont des métiers qui sont de mieux en mieux rémunérés, et on peut gagner très dignement et fièrement sa vie parce qu'on peut aussi, en étant plombier, électricien, briqueteur, on peut aussi être entrepreneur, hein? Et mon père disait tout le temps: Tu peux faire n'importe quoi dans la vie à la condition que tu sois entrepreneur, que tu sois propriétaire de ton entreprise.

Donc, pour répondre plus précisément à sa question, je veux la rassurer pour lui dire qu'il existe tellement de mesures maintenant favorisant ce passage vers la formation professionnelle. Nous, ici, au Québec, on commence à l'âge de 15 ans. En fait, on commence en secondaire III. Pourquoi pas secondaire I? Très honnêtement, je serais hésitante à commencer en secondaire I, parce que nous voulons aussi, au Québec, s'assurer, et la députée de Champlain y a fait référence, on veut s'assurer que les matières de base, comme le français, les mathématiques, l'anglais, sont bien maîtrisées, parce que, même si on exerce un métier, il demeure tout aussi important de maîtriser la langue parlée et écrite et d'améliorer la qualité de notre langue. Il en va de notre culture et de notre identité. Il est tout aussi important d'avoir un niveau de qualification, au chapitre des mathématiques notamment, qui soit situé sur une base solide de connaissances. C'est pour ça. Et, en secondaire I, on est très, très, très jeune encore. Avons-nous toute la maturité mais tout l'éveil, je dirais, tout l'éveil pour prendre une décision éclairée par rapport à son propre avenir?

Donc, c'est pour ça qu'on favorise 15 ans, mais c'est pour ça que nous travaillons de plus en plus avec ce que nous appelons la concomitance, c'est-à-dire la capacité d'apprendre un métier et de parfaire nos matières de base. Ça, je pense que c'est une voie d'avenir qui se répand de plus en plus et où on a la capacité d'aller au rythme du jeune qui a connu des difficultés, qui a connu beaucoup d'échecs, de la démotivation effectivement, où l'accompagnement personnalisé s'avère de plus en plus essentiel pour donner confiance, pour s'assurer que le jeune garde son niveau d'intérêt.

Et, oui, il y a des visites en entreprise, oui, il y a des entrepreneurs qui se rendent dans les écoles, mais on essaie d'offrir ce qu'on appelle cette approche orientante ou ce partage de la vie pratique d'un métier à des enfants qui sont à risque, à des jeunes qui sont à risque ou en difficulté, parce qu'on essaie de les déceler rapidement, et rapidement avant qu'ils ne décrochent. C'est ça, l'enjeu que nous avons, c'est qu'on puisse les intéresser à aller vers ce métier-là avant qu'ils quittent l'école, pour éviter de les raccrocher. Même si je prétends que nous sommes pas mal les champions du raccrochage, je suis très consciente qu'il faut les garder sur les bancs d'école et les orienter vers ce métier le plus rapidement possible.

Le Président (M. Marsan): Alors, Mme la députée, il reste un peu moins de deux minutes. Alors, la parole est à vous.

Plan de rapprochement de la formation professionnelle et technique

Mme Champagne: Alors, en deux minutes, on va essayer de faire vite, M. le Président. La question serait la suivante. Parce que je veux essayer d'aller à l'essentiel. Je sais qu'il y a eu également de déposés... J'essaie de retrouver juste ma note, là. Juste une petite minute. Sur les plans de rapprochement... Parfait. Donc, j'y suis, là. Je suis juste devant, là, c'est ça.

Sur les plans de rapprochement, il y a eu énormément de travail de fait là-dessus depuis trois ans. Depuis trois ans, il y a eu même des tournées de faites à travers le Québec. Ma région comme d'autres régions du Québec ont été visitées. Il y a eu du travail de fait. J'ai lu également, suite à une demande qu'on avait faite, là, les trois grands chantiers, là, qui ont été faits là-dessus, avec certains résultats à date. Mais je trouve que c'est excessivement technique.

Alors, ce que j'aimerais savoir de la ministre, là: Maintenant que ce plan a été prévu pour trois ans, quelles suites, là, qu'il va y avoir de données là-dessus concrètement? Puis ça va être quoi, les conséquences, bien, les conséquences carrément concrètes de ce plan de rapprochement là qu'on veut faire?

Les commissions scolaires ont été appelées à se positionner, à présenter... Puis vous m'avez entendue parler... Mme la ministre, M. le Président, m'a entendue parler régulièrement de toutes les passerelles qu'on souhaite avoir entre les différents ordres d'enseignement, que ce soit entre le niveau secondaire et le niveau collégial, le niveau collégial et le niveau universitaire. On ne peut pas arriver à quelque chose de concret si ces divers corps d'enseignement là ne se parlent pas, parce qu'on fait affaire avec la même clientèle.

Reconnaître également les acquis, ce qui est très important, ne pas recommencer à neuf. Et je donne un exemple concret, là: un élève qui fait un D.E.C., qui veut faire un D.E.C. un peu dans la même matière, il a de la misère à faire reconnaître ses acquis parce qu'on donne l'impression que, bon, ce qu'il a fait, ce n'était peut-être pas tout à fait conforme. Je sais qu'il y a eu des efforts de faits là-dessus, mais il y a un demain à ça. Puis à quoi va ressembler ce demain-là, là?

Le Président (M. Marsan): O.K. Je vous remercie, Mme la députée de Champlain. Ceci termine le bloc d'échange avec l'opposition officielle, mais je vais quand même laisser la parole à Mme la ministre dans le bloc du parti ministériel pour répondre à votre question. Mme la ministre.

Mme Courchesne: Bien, merci, M. le Président. C'est évident que ce plan de rapprochement est là pour demeurer, est là pour être mis en oeuvre, est là pour être bonifié puis est là pour connaître une pérennité, parce qu'il connaît beaucoup, beaucoup de succès en ce moment.

D'ailleurs, très rapidement, M. le Président, j'invite la députée de Champlain à analyser plus en détail, à étudier plus en détail l'expérience de Victoriaville, où,

là, on a un D.E.S., un D.E.P. puis un D.E.C., et donc les commissions scolaires, le cégep qui sont en étroite, étroite interrelation, collaboration. Ils se parlent, ils travaillent ensemble, ils ne se méfient pas les uns des autres. Ils ont vraiment développé un exemple exceptionnel de ce qu'il est possible de faire.

Évidemment, ça doit être adapté à chacune des régions, selon la personnalité des régions. C'est pour ça que les tables interordres sont si importantes. Et les plans d'aménagement qui sont soumis, les derniers rentreront en juin prochain pour toutes les régions du Québec pour justement qu'on soit capables d'adapter nos mesures et nos moyens à chacune de ces régions-là selon les besoins de main-d'oeuvre, selon les besoins des entreprises, selon la volonté de rétention des jeunes dans leur région, selon les emplois offerts, qu'on ait une adéquation entre l'offre de travail et l'offre de formation.

En fait, M. le Président, c'est un sujet passionnant. Malheureusement, le temps est trop court. Mais il y a des sommes d'argent qui sont dévolues, mais notre intention est tout à fait et résolument de poursuivre dans la voie qui est identifiée à l'intérieur de ce plan de rapprochement.

Le Président (M. Marsan): Alors, merci. M. le député de Rouyn-Noranda—Témiscamingue, la parole est à vous.

Reconnaissance des diplômes et des compétences des immigrants

M. Bernard: Bien, merci, M. le Président. Permettez-moi en tout premier lieu de vous saluer et saluer les collègues, les gens qui accompagnent la ministre et également les députés de l'opposition.

J'écoutais la ministre, M. le Président, et la formation professionnelle, c'est un lieu de passion, elle l'a dit, et c'est vrai. À chaque année depuis 2003, il y a toujours la porte ouverte, au printemps, pour les jeunes qui veulent aller en formation professionnelle. À Rouyn-Noranda, entre autres, le Centre Polymétier ouvre les portes, les jeunes viennent de la région pour pouvoir choisir une vocation, un métier pour eux plus tard. Et, à toutes les fois que je vais là, c'est vraiment tellement emballant de voir la passion qui anime les jeunes qui sont là mais aussi, aussi les professeurs.

On oublie souvent d'en parler, mais les gens qui donnent de la formation professionnelle sont souvent et habituellement des gens qui ont une expérience de métier et qui viennent, plus tard dans leur carrière, dans leur profession, s'en venir enseigner aux jeunes leurs connaissances, leurs habiletés et leur passion. Et ces gens-là, j'admire, parce qu'ils... On parle souvent de mentorat, et ces gens-là agissent comme des mentors pour ces jeunes-là qui s'en viennent dans leur métier.

● (11 h 50) ●

L'autre chose aussi qu'on parle, on oublie souvent de le mentionner, mais l'ensemble de nos entrepreneurs, les belles PME du Québec sont nées des gens qui avaient une formation professionnelle et qui ont créé leur entreprise, que ce soit en construction, en électricité, en plomberie, et autres. Et souvent ce qu'il faudrait faire — j'écoutais la députée de Champlain — moi, j'invite souvent mes gens chez moi à la formation professionnelle,

de dire: Allez chercher nos entrepreneurs qui ont réussi et qui sont passés sur les mêmes bancs que les jeunes pour montrer jusqu'où ça peut évoluer, la formation professionnelle, comment c'est valorisant, tu peux devenir entrepreneur, développer des choses. Alors, il faudrait se servir plus souvent de ces gens-là.

L'autre chose qu'il faut rappeler aussi aux gens qui nous écoutent: la formation professionnelle, ça évolue. Le métier de plombier, le métier de constructeur n'est plus maintenant qu'est-ce qu'il était il y a 20 ans ou il y a 30 ans. Qu'on pense à la technologie. M. le Président, prenez le mécanicien automobile. Maintenant avec toute l'informatique, les véhicules hybrides qui s'en viennent, les jeunes maintenant, ce n'est plus une formation comme c'était il y a 20 ans; même chose du côté de l'électricité, du côté de la ventilation. On parle de domotique. Maintenant, la domotique, c'est le contrôle informatique d'équipements de ventilation dans des résidences, dans des habitations. Alors, maintenant, tout ça est contrôlé. De plus en plus, la technologie s'insère dans la formation professionnelle pour le travail. Donc, ce n'est plus l'image qu'on a souvent en tête, surtout les gens chez nous. On pense à notre génération, on pense encore... on voit le plombier, le mécanicien d'une manière, mais maintenant ce n'est plus ça. Ça a évolué, et c'est d'autant plus valorisant pour les jeunes.

Et le dernier point aussi qu'il faut saluer, saluer, M. le Président, je pense à *Chapeau, les filles!* Souvent, en formation professionnelle et technique, c'est l'endroit qu'on voit souvent des femmes qui vont dans des métiers non traditionnels. Et je les encourage et je les admire parce que — encore une fois on revient au mot «passion» — ces filles-là qui s'en vont dans des métiers non traditionnels, c'est la passion qui les anime. Et c'est eux qu'on voit dans les concours *Chapeau, les filles!*, ces gens-là, ces jeunes filles là qui viennent de la formation professionnelle et de la formation technique. Alors, je les félicite, je les félicite.

Et un dernier point avant d'amener un sujet que je veux parler, c'est l'immigration: l'olympiade. O.K.? L'olympiade de la formation professionnelle, c'est quelque chose qui s'en vient prochainement. Je sais qu'au niveau canadien c'est du 20 au 23 mai à l'Île-du-Prince-Édouard, mais ici, au mois de mai, du 5 au 8 mai 2009, ici, à Québec, les finales provinciales. Moi, j'ai participé. J'ai été à des remises de prix, dans mon premier mandat, auprès des jeunes qui avaient gagné leur finale régionale et qui s'en viennent ici, à Québec. J'invite les gens qui nous écoutent à aller voir ces olympiades-là. C'est merveilleux, puis il faut encourager les jeunes qui le font, en formation professionnelle.

Alors, M. le Président, on en parle, de la formation professionnelle. On parle beaucoup, avec le ministre de l'Emploi et Solidarité sociale, de besoins de main-d'oeuvre importants qui s'en viennent au cours des prochaines années. On a, oui, besoin de nos jeunes, de les amener vers la formation professionnelle, mais il y a aussi beaucoup, beaucoup d'immigrants, du recrutement qui se fait maintenant à l'étranger et pour amener des gens qui ont déjà des métiers, des professions dans d'autres pays. On parle souvent de reconnaissance d'acquis au niveau des professionnels. Des ententes ont été signées. Alors, moi, j'aimerais beaucoup savoir de la part de la ministre qu'est-ce que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport fait

pour aider ces immigrants-là qui s'en viennent pour intégrer notre marché du travail à nous.

Le Président (M. Marsan): Alors, Mme la ministre de l'Éducation, la parole est à vous.

Mme Courchesne: Merci, M. le Président. Bien, je salue le député de Rouyn-Noranda, parce que, je le répète, dans sa région, il y a de plus en plus de population issue de l'immigration, hein? Et c'est ce que nous souhaitons, nous souhaitons que cette population se dirige vers les régions du Québec et ne reste pas uniquement dans la grande région de Montréal. Donc, c'est pour ça que je trouve ça intéressant qu'un député de l'Abitibi-Témiscamingue me pose cette question-là. Ça démontre son intérêt pour s'assurer que sa région a la main-d'œuvre requise pour assurer son développement économique.

M. le Président, nous avons un premier ministre, au Québec, qui a beaucoup de vision et qui l'a démontré au cours des... qui a, au cours des derniers mois, entrepris un travail d'envergure avec notamment les autres provinces du Canada, avec la France. Et bientôt, et pour ne pas dire la semaine prochaine, son initiative, son leadership démontrent qu'il veut à tout prix créer de nouveaux espaces économiques pour le Québec. Et de créer de nouveaux espaces économiques pour le Québec, ça veut dire obligatoirement une mobilité de la main-d'œuvre, une facilité pour la main-d'œuvre de pouvoir pratiquer son métier, sa profession d'une province à l'autre, de la France au Québec.

On a vu ce matin que notre collègue ministre des Relations internationales a signé 14 ententes avec des ordres professionnels pour favoriser cette mobilité-là et on a vu aussi que, la semaine prochaine, le Canada, grâce à l'initiative et au leadership du premier ministre du Québec, va débiter des négociations avec l'Union européenne. Pourquoi? Pour que justement nous puissions reconnaître les acquis, nous puissions reconnaître les compétences, reconnaître les diplômés de notre main-d'œuvre qui nous vient de d'autres pays.

Bien sûr, les réseaux d'éducation sont associés à ça très étroitement pour justement pouvoir établir les comparables, établir la reconnaissance de ces expériences acquises dans d'autres pays. Mais parfois il arrive, M. le Président, que, pour respecter les conditions de sécurité, pour respecter la qualité des services offerte en fonction de nos propres lois, de nos propres réglementations, il arrive que nous demandions à ces nouveaux venus de s'inscrire à des formations d'appoint. Et ça, il faut qu'on encourage ces personnes à s'inscrire aux formations d'appoint. Il faut qu'elles soient flexibles, il faut qu'elles permettent la conciliation travail-famille. C'est pour ça que de plus en plus nous les offrons à temps partiel, à temps partiel pour essayer d'adapter l'horaire pour que ces personnes-là puissent quand même, même si c'est un emploi temporaire avant d'exercer leur métier ou leur profession, bien, qu'elles puissent quand même venir à leurs besoins.

Donc, nous investissons très concrètement des sommes d'argent. Mais notre rôle a été beaucoup un rôle de catalyseur, de coordination, où, par la volonté du premier ministre, dans chacun des dossiers que j'ai mentionnés... Parce que le premier ministre a réuni à deux ou trois reprises tous les intervenants des milieux socioéconomiques, des milieux de l'enseignement, que

ce soient commissions scolaires, cégeps et universités, pour manifester cette volonté gouvernementale et de faire bouger les choses. Il a aussi intimé les ordres professionnels à ouvrir leurs règles, à travailler. Nous avons investi 5 millions de dollars sur cinq ans pour travailler avec les ordres professionnels, pour trouver des solutions très concrètes à ces difficultés, pour travailler avec les universités là où c'est nécessaire pour offrir les formations d'appoint ou travailler avec les commissions scolaires et les cégeps et identifier les formations d'appoint requises pour ces personnes-là.

Donc, je vous dirais que c'est à la fois par des ressources, de l'expertise, ressources humaines, expertise, par des ressources financières et par de la flexibilité et de la volonté politique bien sûr et de la détermination, avec Emploi-Québec notamment, avec les régions concernées, avec toutes les personnes impliquées dans ces dossiers-là, pour s'assurer que chaque nouveau venu puisse avoir une réponse aussi. Donc, de la sensibilisation dès l'étranger, des sites Internet donnant l'information juste, à quoi s'en tenir, et que les personnes ne soient pas... n'arrivent pas ici avec des fausses informations qui pourraient susciter de la déception, mais qu'ils puissent avoir toute l'information pour arriver ici en toute connaissance de cause, savoir exactement à quoi s'en tenir mais surtout trouver l'accompagnement pour les guider et les amener à fréquenter nos maisons d'enseignement et à pouvoir obtenir toute la reconnaissance, qu'ils méritent d'ailleurs, pour qu'ils contribuent le plus rapidement possible à l'économie du Québec.

Le Président (M. Marsan): Merci. M. le député de Rouyn-Noranda—Témiscamingue.

M. Bernard: Reste-t-il quelque temps? Combien de temps?

Le Président (M. Marsan): Trois minutes.

● (12 heures) ●

M. Bernard: Trois minutes. Juste, je vais terminer avec un commentaire. Mme la ministre a vraiment raison concernant tout le volet d'attraction pour amener les gens dans les régions. Puis, pour vous donner un exemple, il y a eu une entreprise dans notre région, entre autres, en termes de travailleurs miniers, qui, pendant une certaine période, a amené des travailleurs de Tunisie pour venir travailler dans les mines parce qu'il manquait de main-d'œuvre dans les mines. D'où l'importance de l'Institut national des mines que notre gouvernement va mettre en place.

Mais au niveau... je lance aussi un message aux entreprises parce que, le gouvernement, comme la ministre l'a très bien expliqué, on fait un travail de sensibilisation, de reconnaissance à l'extérieur, mais aussi les entreprises qui ont besoin de main-d'œuvre ont le devoir aussi, de leur côté, de bien adresser correctement leur demande et s'assurer que... même s'il fallait aller avec des missions ou mieux concerter le gouvernement pour aller chercher la main-d'œuvre spécialisée dans les pays où qu'ils ont besoin. Alors, moi, c'est vraiment sur ce point-là que je voulais lancer un dernier appel: reconnaître comme vraiment, les entreprises, leurs besoins, bien les adresser aux ministères concernés. Parce que, dans les directions régionales qu'on a, les gens font

de l'excellent travail aussi. Il faut souligner le travail de tout le personnel dans les régions, puis je les salue parce qu'ils font du travail exceptionnel, le ministère de l'Éducation, de coordination.

Un dernier point que je voulais dire, M. le Président, les jeunes aussi ont besoin de support. On parle souvent d'aide financière, et autres. Moi, je prends l'exemple de notre région. Pour que les gens puissent faire de la formation professionnelle, plusieurs quittent leur milieu familial à l'âge de 15 ans. Et alors il faut saluer le courage de ces jeunes-là qui partent tôt de la maison pour aller faire de la formation professionnelle.

Le Président (M. Marsan): Alors, je vous remercie, M. le député. Ceci termine le bloc avec le parti ministériel. Nous allons maintenant aller avec le deuxième groupe de l'opposition. Et il me fait plaisir de reconnaître le député de Chauveau.

Formation adaptée aux perspectives d'emploi

M. Deltell: Je vous remercie, M. le Président. Il me fait plaisir de vous resaluer à nouveau. Ça me fait extrêmement plaisir de parler de ce dossier-là parce que c'est un dossier qui est extrêmement porteur et stimulant. Stimulant, pourquoi? Parce qu'on fait appel à la bonne volonté des gens, aux gens qui veulent se prendre en main, aux gens qui ont une vision d'avenir par rapport à eux-mêmes, par rapport à leurs perspectives d'emploi. Donc, c'est porteur, c'est concret, c'est stimulant, c'est passionnant.

Aussi, il faut le reconnaître, Mme la députée de l'opposition officielle l'a bien mentionné, il n'y a pas de solution miracle derrière ça. En fait, c'est presque, à la limite, je vous dirais, du cas-par-cas où chacun a son cheminement particulier. Mais il y a des belles occasions qui méritent d'être appréciées à leur juste valeur.

Et comme par exemple, cette fin de semaine — j'en parlais d'ailleurs, il y a quelques minutes, avec le député de Vanier — il y a eu dans ma circonscription ce qu'on a appelé la Route de l'emploi, où les gens étaient invités à aller à l'aréna local, à Loretteville, pour aller rencontrer des personnes qui pourraient être employeurs, tout ça. Il y avait des kiosques justement du ministère de l'Éducation, des kiosques du ministère de l'Emploi et de la Solidarité, où on donnait des pistes aux gens pour trouver une façon à eux de pouvoir retourner à l'école ou encore d'avoir des points d'avenir concernant des métiers et des professions intéressantes qui peuvent les intéresser.

Et à cet effet, M. le Président, je tiens à saluer ce que la ministre a dit tout à l'heure dans un autre dossier, concernant le fait que, vous savez, parfois les campagnes de publicité, c'est intéressant, mais ça a quand même ses limites. Par contre, lorsqu'on est capable de cibler directement un plan d'attaque, il faut suivre ce chemin-là. Et elle mentionnait entre autres les routes de l'emploi. C'est exactement ce qu'il faut faire, et vous l'avez fait, et je le salue. C'est exactement ce que l'on doit faire, d'autant plus que ça repose grâce à l'appui et au concours des organismes locaux. Comme par exemple, chez moi, vous avez eu le carrefour jeunesse-emploi, également le centre local de développement à qui j'ai rendu hommage parce que, sans leur appui et leur concours, ça ne pourrait pas se faire.

Maintenant, la réalité qui nous atteint actuellement dans ce dossier-là, c'est quoi? On peut le définir sur deux axes. Il y a les gens plus jeunes et il y a les gens un peu plus âgés. C'est sûr qu'on piétine un petit peu dans la sphère de l'emploi et solidarité sociale, mais ça relève quand même essentiellement du ministère de l'Éducation. Donc, j'aimerais savoir, eu égard à la situation actuelle de l'économie, où justement il y a des nouveaux métiers qui émergent, et tout ça, quel est le plan de match. Quelle est la flexibilité du ministère de l'Éducation concernant la possibilité d'adapter des nouveaux métiers, d'investir davantage dans certains métiers plutôt que d'autres qui seront peut-être plus porteurs eu égard à la situation économique actuelle, à la formation que ça requiert, aux besoins qu'ils ont? Quel est le plan de match? Quelle est la stratégie du gouvernement à cet effet-là?

Le Président (M. Marsan): Alors, Mme la ministre.

Mme Courchesne: Bien, M. le Président, il y a deux ou trois ans, mon collègue Jean-Marc Fournier a relancé ce qu'on appelle les tables interordres, c'est-à-dire ce sont des tables de concertation qui réunissent tous les intervenants que le député de Chauveau vient de mentionner, les chambres de commerce, les entreprises, les syndicats, Emploi-Québec, le ministère de l'Éducation, les carrefours jeunesse-emploi qui sont effectivement des organismes indispensables dans chacune des régions du Québec, souvent les conférences régionales des élus, en fait, pour identifier les besoins de main-d'œuvre dans chacune des régions et, une fois que les besoins de main-d'œuvre ont été identifiés pour trois à cinq ans, s'assurer — c'est ça, le rôle de ces tables — s'assurer que l'offre de formation est au rendez-vous.

Et, on le sait, on l'a déjà mentionné, et d'ailleurs c'est ce qui a favorisé, je dirais, le rapprochement entre les commissions scolaires et les cégeps notamment — les universités aussi, mais notamment — parce que, on le sait, c'étaient deux réseaux qui ne se parlaient pas beaucoup. Et là, par le biais de ces tables interordres, il y a un très, très beau rapprochement qui se fait, et avec aussi le travail des équipes qui sont derrière moi, de vraiment forcer ces parcours de continuité entre le D.E.S., diplôme d'études secondaires, diplôme d'études professionnelles et diplôme d'études collégiales dans des secteurs ou des programmes identifiés, donnés. Nous aurons, à la fin de l'année, à peu près une trentaine de parcours de la sorte, de continuité, entre le secondaire et le collégial, tout en nous assurant que nos élèves ont une formation de base très solide en français, en mathématiques et en anglais.

Donc, par exemple, dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, par exemple, qui vivent la crise forestière très durement, bien, nous avons... Bien sûr, on veut avoir un institut des mines, mais on a fait beaucoup de travail sur le terrain pour que les commissions scolaires s'entendent entre elles, avec les entreprises minières de la région, pour offrir des cours de formation spécifique dans le secteur minier, mais pour que certains travailleurs du secteur de la forêt qui étaient mis à pied puissent se recycler et envisager une autre carrière. Je ne dis pas qu'on va partir de la forêt pour s'en aller directement dans les mines. Mais prenons l'exemple...

Le Président (M. Marsan): Mme la ministre, c'est terminé, à toutes fins pratiques, Mme la ministre.

Mme Courchesne: Ah, c'est dommage!

Le Président (M. Marsan): Je m'excuse. Et nous avons un impératif de terminer à l'heure, alors vous allez me permettre de remettre la parole au parti ministériel, si vous voulez poursuivre. Mais ceci met quand même fin au bloc avec la deuxième opposition officielle. Alors, pour le bloc du parti ministériel, Mme la ministre, je vous reconnais de nouveau.

Mme Courchesne: Et je terminerai rapidement en disant: Par exemple, un chauffeur d'équipement lourd dans le secteur de la forêt peut très bien avoir une formation pour s'adapter à de l'équipement lourd dans le secteur minier, parfois selon des technologies qui sont similaires mais qui présentent certaines différences. Donc, c'est des choses qu'on fait, ça, en région, parfois sur des formations courtes puis parfois avec Emploi-Québec. Vous le savez, quand des employés sont mis à pied, il y a des reclassements, et là parfois certains veulent carrément changer d'orientation. À ce moment-là, les commissions scolaires ou les cégeps sont mis à contribution pour offrir des formations qui permettent à ces personnes de se réorienter vers des emplois disponibles dans leur région.

● (12 h 10) ●

Le Président (M. Marsan): Alors, je vais reconnaître la députée de Soulanges. Mme la députée, la parole est à vous.

Programmes d'études en santé et services sociaux

Mme Charlebois: Merci, M. le Président. Bonjour, Mme la ministre. Bonjour, chers collègues, collègues de l'opposition. C'est pour moi un grand plaisir, ce matin, d'adresser une question, mais vous allez me permettre, d'entrée de jeu, de profiter de l'occasion pour saluer les gens du monde de l'éducation. Étant fille d'une maman qui était une enseignante, mes tantes étaient des enseignantes, alors vous comprendrez que j'ai une certaine affinité, une certaine sensibilité avec tout ce qui se passe en éducation. J'en ai tellement entendu parler tout au long de ma vie d'enfant et d'adolescente que, veux veux pas, on développe des liens, même si on n'est pas nous-même lié directement au monde de l'éducation.

Alors, je vais profiter de l'occasion pour saluer et remercier les intervenants en éducation dans notre comté, bien, en fait, dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges, dans le comté de Vaudreuil et dans mon comté. Et je vais saluer ici les dirigeants des commissions scolaires, bien entendu, avec qui j'ai beaucoup de plaisir à travailler, mais aussi le personnel de la commission scolaire, les directions d'école, les enseignants — vous savez, c'est un travail d'équipe, moi, je crois beaucoup au travail d'équipe — les parents. On est tous là pour le bien-être des étudiants, des enfants, peu importe leur âge. Alors, ils m'invitent parfois à aller faire des présentations sur le rôle de député. Bien que je ne sois pas pédagogue, je leur demande leur collaboration, on a toujours de bons échanges, mais on travaille tous dans le même but, c'est d'aider finalement la population étudiante.

Ma question, que je vais adresser à Mme la ministre, c'est autour du monde de l'éducation mais aussi de la santé. En fait, c'est un autre monde qui nous interpelle beaucoup. Alors, il y a des liens à faire entre

le monde de l'éducation et le monde de la santé. Et je me demandais si Mme la ministre pourrait nous indiquer comment s'articulent les services pour faire de la formation professionnelle dans le monde de la santé.

J'ai d'ailleurs un frère, là, qui voudrait retourner sur les bancs d'école et devenir infirmier auxiliaire, ou, je ne sais pas trop, préposé aux malades, ou en tout cas quelque chose du genre. Alors, je me disais que peut-être ce serait intéressant si vous pouviez nous donner quelques indications sur comment vous articulez la formation professionnelle en ce sens-là. Et le renouvellement d'effectif en santé, est-ce que ça se fait? Les deux ministères, vous devez vous parler. En tout cas, je vais vous laisser m'expliquer un petit peu comment vous arrimez la formation professionnelle selon les besoins.

Le Président (M. Marsan): Mme la ministre.

Mme Courchesne: Merci, M. le Président. D'abord, je veux saluer la députée de Soulanges, la remercier pour sa question parce que c'est une question d'intérêt, c'est une question superimportante. D'abord, rappelons-nous que le gouvernement avant nous a mis à la retraite les infirmières, les médecins et bien des professionnels du monde de la santé, alors que notre population est vieillissante. Alors, M. le Président, on en a abondamment parlé, mais nous sommes encore en train de réparer cette incroyable erreur du passé par le gouvernement du Parti québécois. Et c'est pour ça que nous voulons augmenter le nombre d'inscriptions dans les programmes d'études puis on veut améliorer aussi la diplomation et la réussite dans ces programmes d'études là, c'est tellement important pour notre population.

Alors, je pourrais vous donner quelques exemples, M. le Président. Par exemple, on est passés... dans les soins infirmiers, on a augmenté de 4 000, depuis 2001, les soins infirmiers. M. le Président, ces programmes-là, quand ils sont soumis pour approbation, je les accepte presque automatiquement parce que, dans toutes les régions du Québec, il y a des pénuries, il y a des besoins d'infirmiers et d'infirmières. Donc, dans ce sens-là, il faut encourager très certainement les inscriptions dans ces secteurs-là.

Nous avons aussi, M. le Président, oui, pour répondre à la députée de Soulanges, nous avons, à chaque année, l'obligation, le ministre de la Santé et moi-même, l'obligation de déposer une mise à jour du plan d'effectif requis dans le secteur de la santé. Donc, le ministre de la Santé nous fait part de ses besoins et la ministre de l'Éducation répond à ces besoins en indiquant le nombre d'inscriptions possibles et en aussi réajustant ou en...

Ça nous fait voir, ce plan d'effectif, les difficultés, les contraintes, les obstacles, là où il y a des problématiques particulières pour qu'on puisse justement apporter les améliorations, répondre et corriger les situations. Et ça nous donne, sur une période de cinq ans, une meilleure planification et ça permet aussi de faire tout le travail d'information et de sensibilisation auprès de votre frère, entre autres, et de personnes comme lui qui souhaiteraient se réorienter dans les secteurs de la santé.

Je pense, par exemple, aux soins à domicile. Il y a un besoin énorme d'auxiliaires — je le vis personnellement — avec des services trois fois par jour, c'est effectivement essentiel si on veut garder nos malades plus longtemps à la maison puis si on veut les laisser dans leur

milieu, favoriser aussi le répit pour les personnes, les aidantes familiales. Donc, il y a là des aspects importants.

M. le Président, on a investi, depuis 2003-2004, tout près de 30 millions de dollars pour les locaux, pour les équipements puis la capacité d'accueil. Je pense, par exemple, aux technologies de radiodiagnostic biomédicale. Je pense, par exemple, aux techniques d'inhalothérapie. Je pense aux technologies de radiodiagnostic, aux technologies de médecine nucléaire. Ces secteurs-là évoluent, ce sont des secteurs de fine pointe technologique. Donc, il faut investir dans les équipements.

Au cégep Ahuntsic, à Montréal, par exemple, sur les techniques de médecine nucléaire, où, là, il faut des hôpitaux qui renouvellent leurs équipements, bien, on prend leurs équipements qui ne sont pas encore complètement désuets, on les réinstalle dans les cégeps pour que les jeunes puissent avoir accès à la pratique plus concrète. De la même façon, M. le Président, les soins préhospitaliers d'urgence, c'est extrêmement important. Il y a, dans les régions, des besoins très grands à cet égard-là. Les futurs ambulanciers, il faut sensibiliser. Il faut aussi nous assurer que nous sommes capables... On le sait, dans nos comtés, comment c'est important d'avoir des services ambulanciers qui soient rapides, efficaces puis encore là qui soient capables de sauver les vies. C'est de cela dont on parle. Donc, on a fait beaucoup d'efforts pour répondre au manque de main-d'oeuvre dans ces secteurs-là.

Alors, M. le Président, je peux assurer la députée de Soulanges que notre concertation et notre étroite collaboration se fait avec non seulement le ministère de la Santé et des Services sociaux, mais avec chacune des régions concernées. Merci.

Le Président (M. Marsan): Je vous remercie, Mme la ministre. Ceci termine notre bloc avec le parti ministériel. Nous allons poursuivre et terminer également un bloc de huit minutes avec l'opposition officielle. Mme la députée de Champlain, la parole est à vous.

Mme Champagne: Bien, merci, M. le Président. Pour revenir avec les plans de rapprochement de la formation professionnelle et technique, ce plan-là avait été annoncé, je me souviens bien, c'est en 2006. J'étais alors députée toujours du comté de Champlain. Et ce plan-là était pour trois ans. On parle de plan de rapprochement. Donc, il était là pour trois ans. Donc, 2009, c'est la dernière année du financement par le gouvernement, si je comprends toujours bien. Au terme de ces trois ans, les tables devraient avoir réussi à constituer un fonds régional dont l'argent proviendrait des économies réalisées pour une meilleure concertation.

Alors, je me questionnais, mais je ne sais pas s'il peut y avoir une réponse qui va avec ça, là, je me questionnais à savoir si ces fonds-là étaient constitués puis si ces fonds-là faisaient partie d'un objectif réaliste et réalisé. Alors ça, également, c'est une question, là, que je laisse peut-être en suspens, mais qu'il est important de regarder parce que je crois dans ces plans de rapprochement là entre la formation professionnelle et technique, M. le Président, parce que c'est une façon de mieux fonctionner, de mieux travailler dans toutes les régions du Québec. Alors, ça va être important de savoir s'il y a des fonds constitués dans les fonds régionaux qui proviennent justement de ce rapprochement-là entre

les divers ordres de formation. Alors, c'était une première demande que j'aurais, là, pour la ministre éventuellement.

Soutien et concertation

Un autre point également important, M. le Président, et c'est deux cas concrets ou deux exemples concrets de sujets qui nous sont apportés par des gens qui travaillent en formation professionnelle.

D'abord, un premier constat qui a été fait par un des centres de formation professionnelle au Québec, là, c'est que la clientèle est de plus en plus jeune, hein? On a de plus en plus de jeunes entre 17 et 24 ans qui veulent aller en formation professionnelle. Donc, si la clientèle est plus jeune, on va avoir besoin de services et de support d'encadrement plus grands.

Un exemple de ce qui nous est demandé également régulièrement, c'est de supporter ces jeunes-là également en termes de support autant psychologique que parfois même agent de réadaptation, ou autres. On ne peut plus se permettre de dire que ce ne sont que des décrocheurs qui reviennent après un certain temps. Ce sont des clientèles, on vise ces clientèles-là plus jeunes, donc probablement qu'on va devoir accorder plus qu'uniquement la formation professionnelle, même si je peux convenir facilement qu'il y a un support apporté. Mais ce sont des demandes faites par les centres de formation professionnelle face à des jeunes qui sont de plus en plus jeunes, qui ont de plus en plus entre 17 et 24 ans, et non pas des jeunes qui reviennent après sur le marché du travail.

On sait également, un autre point important, que les entreprises — j'entends par là entreprises connues, là, dans les milieux — vont être capables de reconnaître un secondaire V, puis, quand vient le temps de reconnaître un D.E.P., ils ont des hésitations, alors que... si le D.E.P. n'avait pas autant de valeur qu'une formation en secondaire V. C'est également des questions qu'on a provenant de nos centres de formation professionnelle.

Donc, dans un premier temps, on souhaite... les centres de formation souhaitent être soutenus dans leur développement et dans leurs initiatives. Je donne un exemple entre autres, là, où on a 500 jeunes qui désirent se voir acceptés en formation professionnelle sur un territoire donné; on le leur refuse parce qu'il n'y a pas eu d'autorisation d'accordée. Puis il n'y a pas de coûts supplémentaires, ça ne coûtera pas plus cher. Alors, pourquoi on leur refuse? Est-ce que c'est à cause d'une étude qui a été faite à savoir que, si on accepte, il va y avoir trop de jeunes formés? Je me demande si le travail est fait correctement et si la concertation, elle est là puis elle est solide sur le terrain.

● (12 h 20) ●

Autre exemple que je pourrais donner également, M. le Président, à la ministre de l'Éducation. On sait que les centres locaux d'emploi offrent de la formation à des gens qui sont soit chômeurs ou soit prestataires de la sécurité du revenu. Quand vient le temps d'accorder des formations, est-ce qu'on tient compte véritablement du marché de l'emploi? Est-ce qu'on concerta avec le ministère de l'Éducation? Est-ce que l'adéquation se fait correctement?

Je vais y aller avec un exemple encore. Au niveau du camionnage — tout à l'heure, la ministre a

glissé doucement là-dessus — on a besoin de personnes formées en engins de chantier ou autres, là, on a besoin de personnes formées en camionnage. Bon. On se rend compte qu'il y a une école nationale supportée par le ministère de l'Éducation, qui est le centre national de transport de Charlesbourg, qui se promène en région et qui forme allégrement des gens, alors qu'il n'y a pas de besoin. Alors, il y a des questionnements de la part des gens de nos milieux. Comment se fait-il que cette école-là vient dans les régions former des gens, alors que le besoin n'est pas si évident que ça? Il y a peut-être six personnes qui sont en demande, puis on en forme 50.

Alors, il y a des questionnements sur lesquels je n'ai pas de réponse, M. le Président. Puis tout ça, je le dis à la ministre de l'Éducation ce matin. Il est important, de plus en plus important que les liens entre le ministère de l'Éducation, entre les centres locaux d'emploi, entre les partenaires du marché se fassent de façon étroite. Et je dis à la ministre de l'Éducation ce matin: Il est important qu'on ait l'oeil là-dessus pour ne pas déborder ou envahir des régions avec des formations qui ne mènent à rien. L'argent est trop important un peu partout en éducation pour qu'on l'éparpille peut-être n'importe comment. Et, si la ministre a besoin d'exemples encore plus concrets avec des noms, il me fera plaisir de lui apporter ces informations-là.

Alors, voilà, M. le Président, l'importance que je donne, autant pour ma région que pour tout le Québec, de la concertation en formation professionnelle. Ce n'est pas vrai que la formation professionnelle sort de n'importe où, est dans son petit silo, isolée. Et je répète ce que j'ai dit en tout début de mandat, je répète ce que j'ai dit en tout début de mandat: Il est important... et je ne dis pas que c'est ce que pense la ministre, je dis que, dans la vision globale, il faut que la formation professionnelle soit partie intégrante de la formation et de l'éducation, qu'on se l'approprie comme une formation d'importance et non pas comme une formation de seconde zone, avec un régime pédagogique qui soutient cette formation-là. Et je me dis que, non, il n'est peut-être pas pertinent de l'offrir dès le secondaire I, mais il va être pertinent de l'offrir à des étudiants très tôt dans le temps, de déceler très tôt le besoin de cette formation-là pour ne pas qu'on échappe des étudiants ou qu'on les rattrape à 25 ou 30 ans quand ils reviennent, là, d'une mauvaise expérience ailleurs dans leur propre vie, M. le Président.

Le Président (M. Marsan): Alors, merci. Il reste un peu plus d'une minute, Mme la ministre, si vous voulez faire une réponse.

Mme Courchesne: Alors, M. le Président, je veux rassurer la députée de Champlain pour lui dire que la concertation est au rendez-vous grâce aux initiatives des deux ministères, le ministère de l'Éducation et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Il y a une adéquation formation-emploi qui est maintenant acquise de plus en plus, et les équipes travaillent en très, très, très étroite association.

Mais, M. le Président, je ne terminerai pas ce temps sans inviter la députée de Champlain à lire l'excellente Stratégie d'action jeunesse présentée par le premier ministre du Québec, il y a un mois à peine, avec son adjointe parlementaire la députée de Gatineau, qui a fait un travail remarquable. Et, dans cette Stratégie

d'action jeunesse, il y a effectivement des mesures pour favoriser le passage à la vie active et le maintien en emploi, et ça se traduit par de l'accompagnement.

Il y a un programme qui s'appelle Jeunes en action, qui permet aux 18 à 24 ans de développer leur autonomie et d'être accompagnés, d'être accompagnés en ce qui concerne leur intégration et leur maintien dans un premier emploi, leur retour aux études ou quant à la réalisation d'un projet professionnel. Et ça se fait, M. le Président, en étroite collaboration avec les carrefours jeunesse-emploi, avec les organismes communautaires et avec les centres d'amitié autochtone, M. le Président.

Alors, c'est important de dire que, quand on regarde toutes les mesures d'accompagnement, toutes les mesures d'accompagnement dans tous les ministères — pour répondre à la préoccupation de la députée de Champlain — sur une période de cinq ans, c'est plus de 176 millions de dollars qui sont investis auprès des jeunes de 18 à 24 ans, M. le Président. Tout ça pour vous dire à quel point nous sommes fiers de faire partie d'une équipe qui a à coeur l'avenir de ces jeunes.

Adoption des crédits

Le Président (M. Marsan): Alors, merci. Nous avons complété nos travaux. Nous allons maintenant procéder à la mise aux voix des programmes 1, 2 et 7 du portefeuille Éducation, Loisir et Sport pour l'année financière 2009-2010. Le programme 1, intitulé Administration et consultation, est-il adopté?

Des voix: Adopté.

Une voix: Sur division.

Le Président (M. Marsan): Sur division. Le programme 2, intitulé Formation en tourisme et hôtellerie, est-il adopté?

Des voix: Adopté.

Une voix: Sur division.

Le Président (M. Marsan): Sur division. Le programme 7, intitulé Régimes de retraite, est-il adopté?

Des voix: Adopté.

Une voix: Sur division.

Documents déposés

Le Président (M. Marsan): Adopté sur division. Je dépose les réponses aux demandes de renseignements généraux et particuliers des deux groupes de l'opposition.

Et, avant d'ajourner, je voudrais remercier Mme la ministre, les gens qui l'accompagnent, les critiques des deux oppositions. Je voudrais remercier les députés, les secrétaires, les pages, le personnel technique, ceux et celles qui écrivent nos procès-verbaux et enfin tous nos téléspectateurs.

La Commission de l'éducation, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die. Merci beaucoup.

(Fin de la séance à 12 h 26)